

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2044 - MERCREDI 25 JUIN 2014

ENJEUX DE L'HEURE

L'exécution de la loi portant amnistie fait débat

Pourtant bénéficiaires de la loi d'amnistie promulguée le 11 février 2014 par le chef de l'État comme en témoigne la figuration de leurs noms sur les arrêtés du ministre de la Justice accordant l'amnistie, près de cent compatriotes concernés continuent encore de croupir dans les geôles du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK). D'où leur pétition adressée au chef de l'État à qui ils demandent d'user de son pouvoir de magistrat suprême du pays en vue de leur assurer leur droit à la liberté.

Tout en dénonçant une exécution opaque et non transparente de la loi portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques, ces compatriotes soutiennent que la gestion de leur dossier pose une question cruciale à la fois du respect de la Constitution et des lois de la République et de la protection des droits humains. « La procédure d'amnistie suit son cours normal. Il n'y a pas lieu de s'agiter », rétorque-t-on du côté du gouvernement. [Page 18](#)



Vue partielle du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa



Le boulevard triomphal lors de la célébration du Cinquantenaire de l'indépendance

54^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Des manifestations grandioses prévues pour le 30 juin

Si aucun programme officiel n'est encore publié à six jours des festivités marquant le cinquante-quatrième anniversaire de l'accession du pays à l'indépendance, tout porte à croire que la fête sera totale. Le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, a confirmé l'organisation à travers le territoire national des manifestations publiques comme pour sceller davantage la cohésion nationale retrouvée.

Toutefois, il y a des signes qui ne trompent pas sur la volonté du gouvernement de célébrer comme il se doit cette date historique. Le cantonnement des policiers et des militaires à la périphérie Est de la ville de Kinshasa en prévision d'un défilé projeté sur le boulevard triomphal ainsi que les travaux de réaménagement de ce tronçon routier à la hauteur du Palais du peuple laissent présager une manifestation d'envergure, censée booster l'image d'une RDC requinquée et en constante progression. [Page 18](#)

SUSPENSION DE LA MULTIPLICITÉ DES TAXES

La VSV encourage l'initiative du gouvernement

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) demande au gouvernement de mettre sur pied des mesures d'accompagnement à l'arrêté interministériel du 19 juin portant suppression de trente-huit taxes réputées illégales jadis imposées aux opérateurs économiques en général et ceux du secteur des transports fluvial et lacustre en particulier. Cette décision, pense-t-on, vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires en RDC. La VSV exhorte également le gouvernement à préconiser des sanctions sévères allant jusqu'à la révocation des contrevenants ainsi que d'autres agents et cadres de l'État, habitués à s'enrichir illicitement sur le dos des opérateurs économiques et de la population. L'ONG estime que l'impact de cette décision gouvernementale sera bientôt ressenti sur le terrain au plan social et économique. [Page 18](#)

EST DE LA RDC

FFJ inquiète pour l'intégrité physique des trois journalistes

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) s'est dite surprise par l'interpellation brutale suivie de l'arrestation, le 23 juin, de trois journalistes œuvrant à la Radio Muungano d'Oïcha, une station émettant à 25 Km de Beni, au Nord-Kivu.

Il s'agit de Patriote Taïpa Kasereka, Moïse Madusu et Aristide Malunga. L'ONG qui s'insurge contre leur arrestation et la fermeture de la radio qui les emploie, rappelle que jusqu'à preuve du contraire le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) reste la seule instance

publique habilitée à suspendre un média. Il est reproché à la radio d'avoir cité, dans son édition du journal radiodiffusé du même jour, des responsables locaux des services de renseignements dans l'assassinat, le 21 juin, du chef de la cité de Buloloma, Munguashi. [Page 18](#)

FICKIN

Plus de trente films congolais et internationaux seront diffusés

Le festival international du cinéma de Kinshasa (FICKIN) se tiendra à la place de l'échangeur à Limete du 27 au 30 juin. Les films ont été sélectionnés sur la base des critères techniques et de l'universalité de l'histoire, ont fait savoir les organisateurs au cours d'une conférence de presse tenue ce mardi 24 juin. Huit films congolais seront présentés lors de ce festival au nombre desquels « Ainsi dit la Keluka » de George Kabongo et « Un diable dans ma vie » d'Irène Vaweke.

Bimpa production, structure organisatrice du FICKIN, a bénéficié de l'expertise et de l'expérience du festival international du cinéma de Clermont-Ferrand, partenaire de l'événement.

L'objectif poursuivi par ces projections publiques est la redynamisation du cinéma congolais et la promotion du travail de cinéaste. Des ateliers et des rencontres professionnelles seront également organisés en marge de cet événement cinématographique, le premier du genre à Kinshasa. [Page 21](#)

ÉDITORIAL

Réveil

Faut-il s'étonner que les passions politiques s'exacerbent à l'approche d'échéances électorales majeures ? Évidemment non, étant donné l'importance de l'enjeu que constitue pour les grands partis la désignation par les citoyens des femmes et des hommes qui gèreront dans les mois et les années à venir les différentes collectivités qui quadrillent notre pays. Pour tout dire même, il serait étonnant, pour ne pas dire affligeant, que chaque formation politique ne cherche pas à se mettre en avant d'une manière ou d'une autre.

À maintes reprises, nous avons déploré ici même l'atonie du débat public qu'entretenaient, sciemment ou inconsciemment, les dirigeants des partis de la majorité comme de l'opposition. Une atonie qui avait comme conséquence que la population se désintéressait dangereusement de la chose publique et qui, à terme rapproché, aurait eu comme conséquence la réédition de l'abstention massive ayant marqué les deux tours des dernières élections législatives.

Dès lors que les partis décident de parler haut et fort pour marquer leur différence, mais également pour énoncer leurs ambitions nationales, quelque chose bouge dans le bon sens sur la scène démocratique. Certes, cela ne garantit nullement qu'un dialogue sérieux va s'engager entre l'opposition et la majorité, ni même au sein de l'une ou de l'autre, mais cela prouve au moins qu'une prise de conscience de la nécessité de s'affirmer est en cours dans les plus hautes instances des formations politiques.

À ce stade et alors que paraît s'amorcer l'indispensable controverse qui prouvera la vitalité de notre démocratie, il faut simplement espérer que le débat ne dérive pas vers des querelles de personnes aussi vaines que néfastes. Car, dans cette affaire, les « ego » ne doivent pas avoir leur place, les citoyennes et les citoyens attendant de la classe politique des propositions concrètes sur l'amélioration de leurs conditions de vie, la garantie de leur emploi, la sécurité de leur environnement.

Les prochaines élections locales sont à tous égards un moment idéal pour la relance du débat démocratique. Puissent les politiques s'en convaincre à temps et prendre les dispositions qui permettront ce dialogue.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Les femmes candidates en formation à Brazzaville

La présidente du Centre de promotion de la femme en politique, également ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, a procédé le 24 juin à l'ouverture de la session de formation des femmes candidates aux prochaines élections locales.



Des femmes à l'ouverture de la session de formation des candidates aux prochaines élections locales.

Au cours de cette formation qui durera trois jours, les participantes suivront des communications portant sur : « les textes législatifs et réglementaires relatifs aux élections au Congo et la place des femmes dans le dispositif juridique » ; « rappel sur les notions d'organisation administrative du territoire » ; « la démocratie représentative et la démocratie participative » ; « l'organisation des élections au Congo » ; « les attributions des conseils municipaux et départementaux, de leurs organes délibérants et exécutifs ».

Ouvrant les travaux, la présidente du Centre de promotion de la femme en politique, la ministre Émilienne Raoul, a rappelé aux participantes que cette formation avait commencé à l'intérieur du pays, notamment à Nkayi, Sibiti, Dolisie, Owando, Ouesso, Kinkala et Pointe-Noire. Dans ces localités, a-t-elle ajouté, près de 625 femmes ont pris part aux sessions de formation.

La ministre a saisi cette occasion pour interpeller les femmes candidates sur les missions qui les attendent.

« L'organe de prise de décision que vous avez choisi pour participer à l'exercice du pouvoir ; a-t-elle insisté, est le conseil municipal ou le conseil départemental. Ce sont des assemblées locales dans lesquelles, a-t-elle poursuivi, vous traiterez

des problèmes des populations qui vous éliront. Le programme de formation que le Centre a préparé à votre intention, a-t-elle expliqué, vous informera et vous éclairera dans les tâches qui vous attendent mais auparavant la formation vous proposera des stratégies pour mettre le plus de chances de votre côté afin de vous faire élire », a-t-elle martelé. Par ailleurs, Émilienne Raoul a informé les femmes candidates que les échos qui leur parviennent font état de la volonté des partis politiques de respecter le quota des femmes tel que le recommande la loi électorale, à savoir 20% au moins de candidates sur les listes électorales.

Elle a invité les partis politiques à se conformer aux dispositions de la loi électorale, car, a-t-elle conclu, faire participer les femmes à la gestion de la chose publique, c'est une voie sûre pour instaurer la démocratie au Congo.

Des chiffres qui interpellent

De son côté, la représentante de la ministre de la Promotion de la femme, Joséphine Nsika, a déploré, dans son discours, le nombre de femmes dans les sphères de prises de décisions en dépit du fait que numériquement les femmes sont plus nombreuses dans la société que les hommes. Comment expliquer, a-t-elle dit, qu'il n'y a

que 204 conseillères sur 1.028 conseillers départementaux et municipaux. Sur 211 députés et sénateurs, l'on ne compte que 23 femmes.

Dans la gestion de proximité à Brazzaville, a-t-elle poursuivi, sur 84 chefs de quartiers, il n'y a que 3 femmes et 10 femmes secrétaires.

En outre, Joséphine Nsika a indiqué que la faible représentativité des femmes dans les sphères de prises de décisions est due à leur faible engagement en politique. « Nombreuses d'entre elles, a-t-elle déploré, consultent rarement la loi sur les partis politiques et moins encore la loi électorale. » Elle a mis à profit cette occasion pour les interpeller avant d'affirmer que leur présence massive à cette session de formation est synonyme de la relance de la dynamique pour la visibilité des femmes dans les conseils.

Notons que le Centre de promotion de la femme en politique est une association d'éducation et de formation qui a pour objet la promotion de la femme en vue de sa participation effective, en partenariat avec l'homme, au développement de la société congolaise. Le but du Centre est d'accroître le nombre de femmes en quantité et en qualité dans les organes de prises de décisions.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Afred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

OUESSO/SANGHA

« Bomoko », un projet agricole pour lutter contre la pauvreté

Il s'agit ici d'un centre de formation agricole où s'effectuent en même temps : la production animale et végétale, la transformation des produits agro-alimentaires et la fabrique d'aliments de bétail.

Le projet « Bomoko » a pour vocation de combiner la formation, la production et l'insertion des jeunes. Sur une superficie de 74 hectares, ne sont exploités pour l'instant que 6 hectares du domaine acquis pour sa mise en oeuvre. Le Congo possède une superficie de terres cultivables d'environ 8,2 millions soit un quart de la superficie du pays ; mais seul 10% de cette superficie sont mis en valeur. « Bomoko » prône sa stratégie pour lutter contre la pauvreté et la malnutrition chronique.

Le directeur du projet, Jules Moutou Tchiloemba, pense que pour former, il faut un cadre propice, où s'allient théorie et pratique, où les jeunes acquièrent la technicité nécessaire qui fera d'eux de véritables hommes de terrain. Partant du fait que la part du Produit intérieur brut agricole de 2011 représente 4,2%, démontrant que le Congo n'a pas encore une bonne expérience de la production, il déduit que l'un des facteurs du développement est la ressource humaine possédant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

Situé à Ouesso dans le département de la Sangha, « Bomoko » repose sur la logique de l'histoire du développement, qui a prouvé que la meilleure manière de lutter contre la pauvreté est celle d'aider le pauvre à devenir pro-



Le site du projet Bomoko

ducteur.

Actuellement, « Bomoko » se développe en production animale avec l'élevage de porcs, de lapins, de canards, de poules pondeuses et de poulets de chair. Se développent aussi la production végétale, le maraîchage, l'arboriculture, la production d'ananas et celle

de bananes. Le projet se retrouve aussi dans la fabrication de l'aliment de bétail ; à travers cette initiative, le directeur du projet compte inciter le développement de la production animale dans la Sangha et pourquoi pas à travers les autres départements. Cependant, les fruits de la production ne profitent

qu'aux seuls habitants et résidents de la Sangha, faute de moyen pour évacuer au-delà de ce périmètre. Dans sa phase d'implantation, il est prévu de consolider l'existant, en créant des fonds de roulement pour chaque section de production.

Le soutien de l'État attendu

Est également mise en exergue, la construction de divers bâtiments pour accompagner l'élevage des porcs, pondeuses et poulets de chair et la formation. Autre phase du projet, la création d'une zone de production des cultures oléagineuses, de production intense de maïs et de manioc, ainsi que de fruits.

Par ailleurs, Jules Moutou Tchiloemba, souhaite une étroite collaboration entre les entreprises d'insertion comme la sienne, les organismes internationaux luttant contre la pauvreté, et l'État.

Aussi, le directeur du projet s'organise-t-il, avec quelques efforts actuels de communication (télévision, focus, journaux, contacts personnalisés) d'y intéresser l'État congolais, les organismes internationaux, les sociétés d'exploitation ; bref tous ceux qui ont vocation à servir le développement durable. « *Un dialogue sincère doit naître entre ces différentes parties. C'est ensemble que nous pourrons faire naître des projets concrets, former des jeunes leaders nécessaires à l'agriculture, et lutter pour accroître la part du Produit intérieur brut agricole du Congo* », a déclaré le promoteur.

Enfin, notons que plusieurs personnalités de haut rang ont déjà visité cette ferme il y a quelques années, suivies il y a quelques mois de plusieurs ambassadeurs résidant au Congo. Tous ont été satisfaits de l'initiative.

Nancy France Loutoumba

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Congo prêt pour la mise en place du réseau Fapi

Le Fonds d'aide à la promotion de l'invention et de l'innovation (Fapi), qui sera installé sous peu, aura pour mission principale de favoriser la promotion et la valorisation des inventions et innovations technologiques au Congo, en vue de contribuer à son développement économique.

En vue de préparer la mise en place de cette structure, le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, a lancé le 24 juin, de concert avec l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi), un atelier national de formation sur trois jours. Ouvert par le conseiller spécial du ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Jean Claude Saturnin Ntari, l'atelier vise un seul objectif, essentiel. Il s'agit, en effet, de former et de sensibiliser les membres du réseau de compétences, ainsi que l'ensemble des partenaires techniques du Fonds d'aide à la promotion de l'invention et de l'innovation technologique, sur l'installation de cette structure au Congo, à l'effet de permettre à l'Oapi de bien développer ses activités dans le pays.

Cet atelier de formation devra déboucher sur la création du réseau de compétences Fapi en République du Congo. « *Je souhaite que les enseignements, les échanges et les débats qui auront lieu à l'occasion de la présente rencontre aboutissent à la formulation d'une approche concrète sur la mise en place du réseau de compétences du Fapi dans*



Lancement de l'atelier sur la propriété intellectuelle

notre pays », a souligné Jean Claude Saturnin Ntari, le conseiller spécial du ministre Isidore Mvouba.

Jusqu'au 26 juin, plusieurs thèmes seront développés par les spécialistes au cours de cet atelier de formation. Trois thèmes l'ont été le premier jour de l'atelier, portant sur : le fonds d'aide

à la promotion de l'invention et de l'innovation : de la création de la réforme ; la valorisation des inventions au Congo : difficultés et perspectives ; ainsi que le réseau des compétences : objectifs, missions et rôle des principaux acteurs.

Les participants seront également édi-

fiés sur les procédures d'accès au fonds mis en place, le Fapi, ainsi que sur les missions et le fonctionnement du réseau. « *L'Organisation africaine de la propriété intellectuelle sera toujours à vos côtés et à votre écoute, pour qu'ensemble, nous réussissions ce pari, celui d'avoir pu inté-*

grer nos inventions et innovations endogènes dans le processus de développement économique et social de votre pays », a conclu le représentant de l'Oapi à cet atelier, Dieng Moctar Amadou.

Firmin Oyé

Le PEEDU fait le point de ses actions

RESUME EXECUTIF

Le Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), concentré à Brazzaville et Pointe-Noire, a pour objectif d'aider le gouvernement à consolider les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de réduction de la pauvreté urbaine par: (i) la construction ou la réhabilitation d'infrastructures de base (drainage, voirie, réhabilitation/construction d'équipements collectifs, traitement des érosions); (ii) la mise en œuvre des actions visant l'accroissement durable de l'accès à l'eau potable notamment les réformes du secteur Eau, l'appui à l'investissement et l'appui institutionnel; (iii) la réforme du secteur de l'électricité, l'amélioration du système de gestion commerciale et du réseau de distribution.

La réalisation des ouvrages et infrastructures du PEEDU (voirie urbaine, extension/réhabilitation des réseaux d'électricité, adduction d'eau, forages, drainages, écoles, centres de santé, marchés, etc.) peut avoir des incidences environnementales ou sociales, soit individuellement, soit de manière cumulative, dans les quartiers cibles du projet. En phase d'exploitation (gestion), il se posera la cruciale question de la gestion des infrastructures réalisées qui peuvent occasionner des nuisances si des mesures idoines ne sont pas prises: entretien de la voirie (nettoisement, balayage); entretien des caniveaux (curage); entretien des marchés (nettoisement et gestion des déchets solides); gestion des déchets biomédicaux dans les centres de santé; hygiène et assainissement au niveau des écoles, etc.

Pour prendre en compte ces aspects, il a été réalisé le présent Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) adapté aux sous-composantes pour permettre de déterminer les mécanismes et procédures d'identification et de gestion de ces incidences négatives potentielles. Le CGES du PEEDU permettra de guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous-activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale. Le CGES comprend une analyse du cadre institutionnel et juridique environnemental national dans lequel le PEEDU s'exécutera.

Le CGES aura une portée municipale (Brazzaville et Pointe Noire), avec un focus particulier sur les infrastructures de base, les équipements sociaux éducatifs et sanitaires, les équipements marchands, et les équipements de drainage pluvial, d'adduction d'eau, de forages, etc.

Le contexte législatif et réglementaire du secteur environnemental et des secteurs d'intervention du PEEDU est marqué par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National d'Action pour l'Environnement, DSRP, etc.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (Loi de protection de l'environnement, décret sur les EIES, etc.). Au plan législatif, on note une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale. Au niveau institutionnel, particulièrement dans les municipalités, des insuffisances sont notées en termes d'intégration des aspects environnementaux dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des projets, mais aussi de capacités et de coordination. Ce contexte restera donc à être renforcé dans le cadre du PEEDU.

S'agissant de l'environnement du cadre de vie humain et des activités socioéconomiques en zones urbaines, le CGES décrit notamment les contraintes majeures au plan environnemental et social dans les villes ciblées par le PEEDU (Brazzaville et Pointe Noire). Elle donne également une analyse locale de la dégradation du cadre de vie dans ces communes, notamment en relation avec le développement des activités du projet, mais aussi leurs conséquences socio-économiques.

Pour souligner les problèmes environnementaux et sociaux potentiels qui pourraient découler du programme PEEDU, le CGES a aussi identifié et analysé les impacts positifs et négatifs potentiels des catégories des sous-projets éligibles au PEEDU, comme montré dans le tableau ci-dessous:

Catégories de sous-projets	Impacts Positifs	Impacts Négatifs
• Voirie	Majeur	Modérés
• Traitement des zones d'érosion	Majeur	Modérés
• Ecoles (construction et réhabilitation)	Majeur	Mineur
• Centres de santé (construction et réhabilitation)	Majeur	Mineur
• Points d'eau (forages et bornes fontaines)	Majeur	Mineur
• Adduction d'eau (construction et réhabilitation)	Majeur	Modérés
• Marchés (construction et réhabilitation)	Majeur	Modérés
• Ouvrages de drainage pluvial	Majeur	Modérés
• Extension/réhabilitation de réseaux électriques	Majeur	Modérés

Les catégories d'équipements sociaux éducatifs et sanitaires auront des effets positifs majeurs sur le plan social, avec des effets négatifs relativement mineurs. En revanche, les infrastructures (voirie), les équipements marchands et les projets environnementaux (ouvrages de drainage, adduction d'eau, extension/réhabilitation de réseaux électriques, etc.) auront aussi bien des effets positifs que des impacts négatifs modérés. Même s'ils permettent d'améliorer le cadre et les conditions de vie, ces sous-projets vont tout de même contribuer à l'exacerbation de la dégradation du cadre de vie en milieu urbain si des dispositions d'accompagnement ne sont pas prises. Le CGES prévoit ces mesures d'accompagnement pour limiter les nuisances.

Une partie fondamentale du CGES est le processus de sélection des sous-projets (screening), qui présente les procédures d'évaluation environnementale qui peuvent être appliquées, avec une attention spéciale aux mesures tenant compte des exigences des Politiques de Sauvegarde. Le CGES permettra aux institutions chargées de la conduite du projet d'évaluer, de façon large et prospective, les impacts environnementaux et sociaux des activités futures et d'élaborer des mesures d'atténuation ou de compensation sur la base d'indications claires, précises, concises et opérationnelles.

Récapitulatif des étapes de la sélection et responsabilités	
Etapes	Responsabilités
1. Préparation du sous-projet (dossiers techniques d'exécution des infrastructures)	CM 1/PEEDU
2. Remplissage du formulaire de sélection et classification environnementale et sociale	PFES/PEEDU
2.1 Remplissage formulaire	PFES/PEEDU
2.2 Classification du sous-projet et Détermination du travail environnemental (simples mesures de mitigation ou EIE)	DG Environnement
3. Exécution du travail environnemental	
3.1 Choix du consultant	CCP-PEEDU
3.2 Réalisation des EIES/PGES	Consultants en EIE
4. Examen et approbation des EIE/PGES	DGE
5. Diffusion	PFES/PEEDU, Mairies, SNDE, SNE, et CMCIP
6. Intégration des dispositions environnementales et sociales dans les Dossier d'appel d'offre et d'exécution des travaux	PFES/PEEDU
7. Mise en œuvre- Surveillance et Suivi	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre (Prestataires, PME, ONG, etc.) Surveillance: Bureaux d'Etudes et de Contrôle, Supervision: PFES/CCP-PEEDU, SNDE; STC (Brazzaville et Pointe Noire), COLODE des mairies d'Arrondissement Suivi: DGE/DDE; Evaluations: Consultants,

Récapitulatif des étapes de la sélection et responsabilités

Le PEEDU est directement concerné par deux politiques de sauvegarde (Evaluation environnementale et Réinstallation Involontaire). Les autres politiques (4.04 - Habitats naturels; 4.09 - gestion des pesticides; 4.11 - Ressources Culturelles Physiques; 4.10 - Populations autochtones; 4.36 - Forêts; 4.37 - Sécurité des barrages; 7.50 - Projets relatifs aux voies d'eau internationales; 7.60 - Projets dans des zones en litige) ne sont pas déclenchées par les activités du PEEDU.

Le CGES inclut un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) du PEEDU. Le PGES identifie le cadre d'orientation des interventions futures en termes de priorités nationales de gestion environnementale et sociale, en tenant compte des exigences des politiques de sauvegarde de la Banque Mondiale. Sur la base des priorités des communes, et suivant les exigences des politiques de sauvegarde, le PGES a déterminé les orientations stratégiques pour la gestion environnementale et sociale du PEEDU, qui portent sur les axes suivants: les procédures d'évaluation environnementale des sous-projets pour chaque sous-projet éligible au PEEDU; la gestion environnementale et sociale du PEEDU.

Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clefs de la gestion, les sous-composantes, leurs impacts potentiels et les mesures d'atténuation, ainsi que la mise en œuvre de ces mesures et les responsabilités institutionnelles, le suivi, et le budget pour leur mise en œuvre. Pour mieux optimiser la gestion des aspects environnementaux et sociaux du PEEDU, il a été proposé, dans le CGES, un Plan de consultation et un Plan de Suivi qui seront exécutés sous la coordination de la CCP-PEEDU, avec l'appui des Points Focaux Environnement du projet au niveau des deux Communes, de la SNDE, de la SNE, de la DGE et des membres du Comité de Pilotage du PEEDU. Le CGES fournit aussi des recommandations détaillées concernant les arrangements institutionnels.

Toutefois, les évaluations environnementales à faire pour les activités du PEEDU devront être en conformité avec la législation environnementale congolaise ainsi qu'avec les directives de la Banque Mondiale (Directives sur la Santé et la Sécurité Environnementale; Directives Environnementales Générales; Directives sur la Gestion des Déchets; Directives sur la Gestion des déchets Dangereux; Directives sur la Sécurité et la Santé en milieu de travail; Directives sur le Suivi-Evaluation). Le CGES met un accent particulier sur l'appui technique (EIE ou PGES à réaliser; manuel de bonnes pratiques environnementales et bases de données), le renforcement des capacités, la formation des acteurs et la sensibilisation des populations sur les enjeux du projet.

Les coûts des mesures environnementales, d'un montant global de 367.500 000 FCFA sont étalés sur les cinq (5) années du projet et comprennent:

- des coûts de renforcement de capacités en termes de formation et de sensibilisation des acteurs, soit 55 000 000 FCFA;
- des coûts de Suivi/Evaluation des activités du PEEDU, soit 132.750.000 FCFA;
- des coûts d'ordre technique (Réalisation éventuelle des PGES en cas de classification de sous-projets en catégorie B nécessitant un travail environnemental additionnel; provision pour la mise en œuvre des PGES; Elaboration d'un manuel d'entretien et de gestion des infrastructures; Elaboration d'une situation de référence et mise en place d'une base de données environnementales et sociales pour les villes de Brazzaville et de Pointe Noire; Dotation de petits matériels d'entretien et d'assainissement aux mairies d'arrondissement/COLODE), soit un montant de 180 000 000 FCFA;

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Il ya quelques dribbles que j'essaie de perfectionner à l'entraînement, mais la grande majorité, ça vient sur le moment. Pour moi, le foot, c'est l'improvisation. C'est comme ça que je définis mon jeu. »

Neymar, attaquant brésilien, So foot, cité par L'Équipe magazine, N°1666 du 21 juin 2014

□ « Aujourd'hui, la presse politique s'en prend plus ou moins vivement au gouvernement sans être forcément favorable à un parti d'opposition. »

Alain Garrigou, Professeur en science politique, université de Paris Ouest - Nanterre, Le monde diplomatique 13 juin 2014

□ « Le capitalisme est incompatible avec un comportement social qui implique le partage, la réciprocité ou la coopération. »

Jonathan Crary, professeur d'histoire de l'art et d'esthétique, université de Columbia, à New York, Libération du 20 juin 2014

□ « La liberté conditionnelle est une bonne pratique. Parce qu'elle permet de désengorger les prisons mais aussi de préparer les détenus à la réinsertion sociale. Nous avons constaté que la récidive est due au fait que la prison n'est plus un lieu social. »

Me Assane Dioma Ndiaye, président de la Ligue sénégalaise des droits de l'homme, Le Quotidien 20 juin 2014

□ « On n'a rien à gagner à la dispersion des responsabilités. Quand il y a plein de responsables, il n'y a pas de responsables. Si on me demande mon avis, une direction plus resserrée est plus souhaitable. »

Christine Lagarde, à l'époque ministre de l'Économie (France), Jeune Afrique, 3 mai 2010

SITE DES CATARACTES DU DJOUÉ

Le gouvernement envisage de construire un hôtel 5 étoiles

Dans l'idée de poursuivre sa politique d'aménagement et d'animation de sites touristiques longtemps abandonnés, le gouvernement congolais a résolu de construire près des cataractes du Djoué, à Madibou dans le 8e arrondissement, un hôtel de classe internationale ainsi qu'un complexe touristique de haut niveau et une galerie d'objets d'art.



Le site accueille de nombreux visiteurs

Axée sur les activités d'animation touristique, une journée avait été organisée avec pour objectif principal de promouvoir une meilleure occupation du site en proie actuellement à des actes de banditisme et de prostitution. D'autant que, le prochain lancement d'appel d'offres prévu pour l'aménagement du site nécessiterait que l'endroit soit d'abord rendu très attractif pour les Brazzavillois et les étrangers, tout en le rendant salubre et en le débarrassant des bandits et autres malfrats. Ce qui pourrait, selon les organisateurs, encourager les futurs acquéreurs et investisseurs. « La journée a permis aux 250 participants de participer aux jeux de plage, de visiter les rapides du fleuve Congo et d'escalader les rochers de l'île de la Tentation - communément appelée l'île des amoureux - et d'échanger sur plusieurs questions, notamment celles liées à la sécurisation, la protection et l'aménagement du site », a déclaré la directrice départementale du tourisme et de l'hôtel-

lerie de Brazzaville.

Par ailleurs, parlant de ce programme d'intérêt économique, l'inspecteur général du tourisme a précisé que ce projet sur ce site d'environ 6 hectares sera inscrit dans le cahier des charges du comité de privatisation et sera dans les tout prochains jours mis à la disposition des promoteurs. « Dans la vision d'aménagement de ce lieu, outre la construction du complexe touristique, il est aussi prévu d'autres projets, notamment la construction d'un complexe sportif, d'un centre commercial d'objets d'art et d'un centre d'attraction pour les enfants », a indiqué l'inspecteur avant de préciser que ce site n'avait plus été mis en valeur jusqu'en 2002.

Une cinquantaine de morts par noyade recensés sur le site

Au terme des échanges liés à la journée, le commissaire de police du quartier du Djoué, le capitaine Georges Oko, a déclaré qu'en six ans, le site aurait occasionné cinquante-deux cas

de mort par noyade. La cause principale serait le manque d'une bonne politique de sécurisation capable d'encourager les baignades protégées. Ainsi, a-t-il recommandé qu'une stratégie efficace de sécurité et d'éclairage de ce lieu soit mise en place par le ministère en charge du Tourisme et de l'Environnement. Abordant le même point lié à la sécurisation du site, le Secrétaire général de l'arrondissement, Janos Baitoukou, a pour sa part reconnu qu'en dehors de cette dimension, le site serait en proie à une exploitation anarchique. Ce qui l'exposerait au phénomène des érosions. « Nous promettons un entretien régulier de la voie d'accès du site. Mais, pour ce faire, nous devons travailler de commun accord avec les autres départements. Il faut que cet endroit longtemps abandonné et devenu un repère de vandalisme, devienne attractif », a conclu le Secrétaire général.

Rock Ngassakys



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
PDG02	Renforcement des capacités de planification des élus locaux	5 jours	07 au 11 juillet 2014
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5 jours	14 au 18 juillet 2014
GMP13	Techniques de négociation des contrats des marchés publics	3 jours	15 au 17 juillet 2014
FF2	La pratique de l'audit fiscal et contrôle interne	5 jours	21 au 25 juillet 2014
GRH03	Outils et méthodes d'évaluation des compétences	4 jours	22 au 25 juillet 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	28 au 25 juillet 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

ÉLECTIONS POLITIQUES

La société civile se dote d'une plate-forme de surveillance

En vue de mutualiser leurs efforts et leurs énergies pour faire entendre une voix commune, les réseaux de la société civile ont créé Proscac, une plate-forme des réseaux et organisations de la société civile congolaise pour des élections apaisées et crédibles. Elle est dirigée par Germain Céphas Ewangui.

Cette plate-forme a fait sa sortie officielle le 24 juin, au centre des Nations unies de Brazzaville, sous le patronage du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Séraphin Ondélé, en présence du délégué du représentant du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Joseph Ikoubou. Ce réseau permettra d'élaborer un programme cohérent et dynamique afin de contribuer à la construction de la démocratie au Congo. Il met l'accent sur l'observation et la surveillance des processus électoraux en jouant la transparence et l'équité dans toutes les parties. La plate-forme regroupe notamment la Caresco, le Foscel, la Cape, le réseau des populations autochtones, des personnes vivant avec handicap et bien d'autres pour créer un travail harmonieux et complémentaire.

La cérémonie de sortie officielle a été marquée par des allocutions et la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale élective de mars dernier, ainsi que la présentation des instances dirigeantes de la plate-forme. Le coordonnateur national de la plate-forme Proscac, Germain Céphas Ewangui, a rappelé aux acteurs de la société civile, dans son mot d'usage,



Les membres de la plate-forme Proscac. (crédit-adiac)

les méthodes de travail, les comportements, attitudes et pratiques. Parmi ces méthodes, citons : la neutralité politique ; la transparence et l'honnêteté dans la gestion des ressources ; le courage ; la détermination ; la promotion des valeurs et principes de démocratie, de l'État de droit et de respect des droits de l'homme ; la pro-

motion des élections régulières ; et la garantie des libertés publiques et fondamentales. En conclusion de ses propos, Germain Céphas Ewangui a indiqué : « Pour que la démocratie se construise et se consolide, la société civile a un rôle déterminant à jouer, une grande responsabilité à assumer. Prenons davantage conscience

et assumons cette responsabilité avec fierté, courage et dignité. » Le représentant du Pnud, Joseph Ikoubou, a félicité la société civile pour sa participation dans le processus de démocratie. Il a, par ailleurs, invité la plate-forme au sérieux. Au gouvernement, le représentant a demandé de ne pas considérer la

société civile comme un adversaire mais plutôt comme un partenaire. Le directeur de cabinet, Séraphin Ondélé, a souligné que le vrai problème de la société civile est celui de la sensibilisation. Elle ne doit pas se limiter qu'aux élections.

Lydie Gisèle Oko





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC



Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A **49.000** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL: Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 14 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fandera, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com

SÉCURITÉ SOCIALE

11.500 veuves seulement émargent à la CNSS

Ces statistiques ont été présentées à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des veuves, le 23 juin. Au Congo, le gouvernement a organisé, par l'entremise du ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, une journée de sensibilisation de la communauté nationale à « l'accès des veuves à la pension »

Consacré dans certains textes législatifs et réglementaires, le droit à la pension de veuvage ou pension de réversion est souvent bafoué au Congo. En effet, la pension de réversion correspond à une partie de la retraite dont bénéficiait ou aurait pu bénéficier l'assuré décédé. Pour en bénéficier, suite au décès de son conjoint, il faut impérativement en faire la demande et seule la femme mariée à l'état-civil depuis deux ans au moins est habilitée à faire les démarches.

« Au Congo, malgré l'existence des instruments juridiques internationaux et nationaux qui garantissent nos droits, notre situation est souvent caractérisée par une forte précarité de vie ; une protection sociale très limitée tant du point de vue de la sécurité sociale que de la protection juridique ; des litiges et conflits avec la belle-famille sur la pension de veuvage ; une maltraitance physique et morale ; une expulsion du domicile familial », ont dénoncé les veuves dans une déclaration rendue publique à cet effet.

29,7% de femmes étaient veuves en 2007

Cette situation honteuse a été confirmée dans la déclaration du gouvernement publiée par la directrice générale de la Solidarité, Anasthasie Ossangatsama. Selon elle, les résultats de l'étude sur la situation de la famille au Congo, réalisée en 2007 par le ministère en charge des Affaires sociales, révèlent que sur un échantillon de 1984 ménages, les femmes ayant perdu leurs époux chefs de ménage représentent 29,7%. « Cette étude a touché aussi bien les veuves du milieu rural que celles du milieu urbain. Parmi ces veuves, il y a une catégorie spécifique, les conjointes des salariés du secteur privé et des fonctionnaires décédés. Sur les 29,7% de veuves de notre échantillon, 13,8% ont refusé de toucher la pension de veuvage et 12,8% ont été renvoyées dans leurs familles », a-t-elle rappelé.

Les statistiques relevées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) évaluent à 11.507, le nombre de veuves émargeant dans cette institution. « Ce chiffre aurait pu être plus élevé si l'accès à cette pension de veuvage n'était pas un sujet de litige et de conflit entre la veuve et la famille de l'époux décédé. Combien de



Anasthasie Ossangatsama entourée des conférenciers

veuves ne subissent-elles pas de pressions morales, et parfois des représailles pour les amener à abandonner leurs droits et ceux de leurs enfants. La peur de la sorcellerie, le souci de protéger leurs enfants, font que ces veuves souffrent en silence », a conclu Anasthasie Ossangatsama, annonçant la poursuite plus tard des investigations à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

Des échanges fructueux et des témoignages poignants

Pour sensibiliser la communauté sur ce phénomène devenu monnaie courante dans de nombreuses familles, le gouvernement a organisé une ren-

contre à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville. Trois thèmes ont été retenus à cette occasion, notamment la présentation des textes juridiques : les droits des veuves ; la démarche administrative pour l'obtention de la pension ; l'accompagnement des femmes veuves dans l'obtention de leur pension. Développant le premier thème, la conseillère juridique et administrative au ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Virginie N'Dessabeka, a cité, au plan national, la Constitution et le code de la famille et la loi du 25 février 1986 portant code de sécurité sociale. Au plan international, l'oratrice a com-

menté les résolutions du 20 septembre 1993 instituant l'année internationale de la famille et celles du 21 décembre 2010 instituant la Journée internationale de la veuve.

De ces échanges, on peut retenir que la veuve connaît de sérieux problèmes dans les foyers. En effet, il n'est pas rare de trouver une veuve mise dehors par la belle-famille après le décès de son époux. Pour mener des démarches dans la réversion de la pension, certaines familles font recours même à la sœur du défunt pour la présenter comme étant l'épouse légitime du disparu.

L'initiative du gouvernement a été appréciée par les participants. Pour

en témoigner : Ida Bouanga est veuve, elle revient sur le calvaire qu'elle vit depuis la disparition de son époux. « J'ai la charge de six enfants abandonnés, la belle-famille ne veut même pas connaître là où je vis avec ses enfants. Je vis seule avec mes enfants, la deuxième fille est en 2e année à l'université alors que quand son papa mourait, elle était encore en classe de 6e. Les beaux-parents ont même commencé avec les démarches de la pension de réversion, je ne sais pas avec quelle femme. J'étais obligée d'abandonner le dossier à cause de la sorcellerie », a expliqué celle qui nourrit six enfants malgré elle, toute seule.

Parfait Wilfried Douniama

INTÉGRATION DE LA FEMME AU DÉVELOPPEMENT

Des kits de maraîchage pour les femmes de Mfilou et d'Ignié

Le geste posé le 23 juin, par la directrice générale de l'Intégration de la femme au développement, Marie Martial Félicité Bolemas Kenguépoko, vise à encourager les femmes ayant perdu leurs époux afin qu'elles puissent prendre leur famille en charge.

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des veuves, le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, a offert des kits aux groupements des veuves œuvrant dans le maraîchage à Mfilou dans le septième arrondissement de Brazzaville et d'Ignié, dans le département du Pool.

Selon Marie Martial Félicité Bolemas Kenguépoko, ce don composé, entre autres, de motos pompes, de tuyaux d'aspiration et d'évacuation d'eau, de pelles, de paires de bottes imperméables, de paires de gants et bien d'autres objets, consiste à appuyer les activités de cette catégorie de femmes. « C'est une manière pour nous, de donner la possibilité aux veuves de contribuer au développement après la mort de leurs maris », a-t-elle indiqué, invitant les bénéficiaires à en faire bon usage car le ministère passera dans quelques mois pour constater les bénéfices générés.

Le don du ministère de la Promotion de la femme a été apprécié par les bénéficiaires. Denis Badiabio, de

la paroisse Ndonga-Marie de Mfilou s'est exprimée en ces termes : « Ce don est le bienvenu parce que nous travaillons sans matériel. C'est bien pensé pour notre groupement. Le travail sera désormais bien fait. Nous cultivons des légumes, des carottes, des tomates, des choux. Nous remercions beaucoup le ministère de la Promotion de la femme qui a pensé à nous », s'est-elle réjouie.

Rappelons que la cérémonie de remise de don s'est déroulée à la Maison de la femme, en présence de nombreux cadres et directeurs du ministère de la Promotion de la femme ainsi que de la directrice générale de la Solidarité, Anasthasie Ossangatsama.

P.W.D.

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

FRANCOPHONIE

Le français à rude épreuve

Hervé Bourges, grand militant de la francophonie, dénonce l'invasion des anglicismes dans les médias français dans un ouvrage intitulé « Pardonne my french »

Outre les médias dont les textes sont truffés de vocabulaire riche en anglicisme, les hautes sphères de l'État, l'administration et les entreprises contribuent à la fragilisation de la langue française. Hervé Bourges estime que l'applicabilité de la loi Toubon devrait être effective.

Notons que vers 2050, les locuteurs de français seront autour d'un milliard. Ce nombre dénote de l'importance de l'Afrique sur l'avenir de la

langue française. Rateb Yacine, écrivain algérien, parle du français comme butin de guerre de l'indépendance de 1954 à 1952.

« Pardonne my french » est paru aux éditions Cartala. Cette posture de l'ancien conseiller du premier président algérien, Ben Bella, réconforte les 77 pays membres de la francophonie. Le désintérêt pour leur propre langue est très mal vécu par les francophones du Sud.

Ceci pousse certains pays d'entre eux à envisager l'adhésion au « Commonwealth ».

C'est le cas du Rwanda et du Gabon qui frappent à la porte de l'espace anglophone. Ainsi, pour arrêter cette tendance, il faudrait un engagement

effectif des Français eux-mêmes pour leur langue. L'ouverture à d'autres langues fait partie de son évolution. Mais cela ne devrait pas être dominant.

Le combat d'Hervé Bourges n'est pas ridicule.

Ils'inscrit dans la sauvegarde des langues africaines dans cette mondialisation dont la primauté linguistique revient à l'anglais. Hervé Bourges envisage la protection de la langue française car, dit-il, ceci est clairement spécifié dans la constitution française : se battre pour la langue française, c'est se battre pour le multilinguisme et non un repli sur soi.

Rodolphe Gassayes
(Stagiaire)

DIPLOMATIE

Le Congo et la Principauté de Monaco main dans la main

Les ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires des deux États en France ont signé, à Paris, un communiqué conjoint officialisant leurs relations diplomatiques et consulaires parce que dûment mandatés par leurs gouvernements respectifs. Il s'agit donc d'Henri Lopes pour la République du Congo et de Sophie Thevenoux pour la Principauté de Monaco. Des relations qui seront fondées sur les dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et sur les relations consulaires du 24 avril 1963. C'est donc par cet acte que les deux États décident de promouvoir la compréhension mutuelle et consolident les relations d'amitié et de coopération, étant guidés par les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies.

Rominique Nerplat Makaya

AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 03/2014/PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'un Consultant national chargé de l'élaboration du Plan d'actions multi-annuel de la Filière Avicole »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant national chargé de l'élaboration du Plan d'actions multi-annuel de la filière avicole.

2. L'objectif de la mission du Consultant national consiste à produire un plan d'actions multi-annuel détaillé pour la mise en œuvre du volet production avicole du PADEF. Ce plan devra intégrer le manuel d'opérations descriptif de l'action à engager, afin de permettre à tous les acteurs d'exécuter avec fluidité les actions programmées, ainsi que la note de capitalisation de l'expérience du PRODER3 et la situation de référence de l'élevage avicole dans les départements de la Cuvette et de la Bouenza. Un atelier sera organisé pour valider ce plan d'actions multi-annuel. La durée de la mission est de 23 jours.

3. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants : (i) le consultant doit être un spécialiste en élevage avicole, (ii) avoir un niveau d'étude Bac + 5, (iii) avoir une expérience avérée d'au moins 10 ans dont 5 ans dans la programmation, la mise en œuvre et le suivi des projets d'appui à l'élevage avicole, (iv) Aptitude dans la collecte et l'analyse des données et la maîtrise d'au moins un logiciel de traitement, (v) la liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom du représentant du client, et résultats obtenus et l'adresse complète des personnes à contacter, BP, Téléphone, Fax, E-mail.

4. Sur cette base, un consultant sera sélectionné conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant sera sélectionné suivant la méthode « Sélection fondée sur la Qualification (SQ) »

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 07 juillet 2014 à 12H 30

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue LOUFOU Bis n° 2057 quartier Batignolles Mougali, Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongongo@yahoo.fr.

Le Coordonnateur
Benjamin DIRA

Avis de vente

Quatre (4) parcelles jumelées sur l'avenue de la Piscine, secteur piscine olympique à Diata Makelekele et un domaine de 5 hectares à Kimpouomo ARR N°8 Madibou.

Contact : 01 101 11 37/ 05 527 99 39

IN MEMORIUM

24 juin 2007 – 24 juin 2014
Voilà 7 ans disparaissait la veuve Massamba, née Mingui Philomène infirmière à la retraite à l'hôpital Jeanne Viale de Ouenzé.

En ce jour de triste mémoire, la famille Massamba prie tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que le Seigneur dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel.



Monsieur Yousset Malek demande à toutes personnes de bonne volonté qui ont vu ou ramassé le passeport (n° 141 69 96) au nom de Youssef Malek de nationalité Libanaise, de le contacter au n° 06 631 44 44 / 05 523 33 34



ROTARY INTERNATIONAL
CLUBS DE BRAZZAVILLE
DISTRICT 9150
BP 61 BRAZZAVILLE - CONGO



ROTARY INTERNATIONAL
CLUBS DE BRAZZAVILLE
DISTRICT 9150

BP 61 BRAZZAVILLE – CONGO

Les ROTARY Clubs de Brazzaville organisent ce 28 juin 2014 à 19h30 à l'hôtel Olympyc Palace une soirée de mobilisation de fonds en faveur des bénéficiaires des actions des Clubs ;

PAF : 30.000 F CFA la personne ;

50.000 F CFA le couple

Lieu de vente des cartes : Hôtel Olympic Palace ;

Contacts : 00 242 06 622 82 87

00 242 06 661 20 82

Soyez les bienvenus

CONGO/ÉTATS-UNIS

Un atelier sur les relations entre les civils et les militaires s'ouvre à Brazzaville

Les échanges auront pour objectifs de promouvoir une communication ouverte entre les leaders militaires et civils, et de consolider les relations de partenariat déjà existantes.

Ce séminaire dont les travaux ont été lancés le 24 juin, est organisé par le Centre américain des relations civilo-militaires, en collaboration avec le gouvernement congolais, sur le thème « Les forces de sécurité et le processus électoral ». Les participants plancheront aussi sur le rôle et les responsabilités selon les normes de la société et les lois en vigueur. Plusieurs thèmes seront débattus parmi lesquels : les forces de sécurité et les médias ; le professionnalisme militaire ; les relations entre les civils et les militaires ; les Forces de sécurité ; la législation et le judiciaire en République du Congo ; l'engagement civique pour la consolidation démocratique ; le processus sur la direction stratégique.

« Ce séminaire est un mbongui »

Dans son discours, l'ambassadeur des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, a souligné l'importance de ce séminaire qui, d'après elle, permettra aux différents maillons de discuter sur les questions d'intérêt commun et d'identifier les préoccupations propres à chacun, en vue de rendre « plus efficaces les relations mutuelles », a-t-elle poursuivi. « Je vous encourage à consi-



Les participants à l'atelier sur les relations entre les civils et les militaires.

dérer ce séminaire comme une occasion de palabre en famille, comme au Mbongui, qui est un espace dans la vie des communautés où les connaissances étaient transmises. Les uns apprenaient des autres pour faire avancer la communauté. Personne ne se sentait au-dessus de l'autre, seul l'intérêt général primait », a-t-elle

martelé. Le président de la Commission nationale d'organisation des élections (Conel), Henri Bouka, qui a également dégagé l'importance de cette formation, a indiqué qu'elle jouait un rôle dans le processus électoral « afin de soutenir les efforts du gouvernement et de la Conel ».

Des exposés seront animés par Eugène

Michael Mensh, un ancien colonel de l'armée américaine et responsable du programme Afrique du Centre pour les relations civilo-militaires à l'École navale d'enseignement supérieur à Monterey, en Californie, et par le professeur Leatissia Lawson.

Cet atelier regroupe une soixantaine d'éléments des Forces armées congo-

laises, de la gendarmerie, de la police, des ministères, de la Conel, et des parlementaires, des membres de la société civile, des enseignants et des journalistes. Les travaux ont été lancés également en présence du ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

Yvette Reine Nzaba

TERRORISME AU NIGERIA

Au moins 30 personnes tuées, 60 femmes et filles disparues

De nombreuses femmes et filles ont été enlevées au cours d'attaques lancées par les combattants de Boko Haram le week-end dernier dans l'État de Borno, dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris mardi d'habitants locaux.

Au moins 30 personnes ont été tuées dans des attaques séparées survenues dans quatre villages de la zone de Damboa, dans l'État de Borno, où la situation sécuritaire reste toujours précaire. Par ailleurs, au moins 60 femmes et filles auraient disparu suite aux attaques, selon un habitant local.

« Entre jeudi et samedi, la vie est devenue un cauchemar pour les habitants des villages de Gurdlagwal, de Yafa, de Kummabza et de Yaza, où les attaques des hommes armés ne leur ont laissé que la tristesse, les larmes et le sang. Ils ont ouvert le feu de façon sporadique, emmené nos femmes et nos enfants (filles, ndlr) », a déclaré Aminu Mustapha, un professeur de religion islamique local qui s'est

réfugié à Lassa, une ville voisine.

Aminu Mustapha a indiqué qu'il n'avait plus vu ses femmes, ses enfants ni l'une de ses proches depuis l'attaque. Le professeur a qualifié les attaques de « très sanglantes », déplorant qu'aucune mission de secours des agences de sécurité ne fût venue en aide aux villageois alors que les combattants commettaient leurs atrocités.

Selon Moses Mbaya, un autre rescapé des attaques, les auteurs de l'incident seraient des membres de Boko Haram. Boko Haram, un groupe rebelle tenu pour responsable de milliers d'homicides et d'enlèvements au Nigeria depuis 2009, cherche à inscrire la loi islamique, la Charia, dans la constitution de ce pays d'Afrique de l'Ouest. Le mois dernier, le groupe avait revendiqué l'enlèvement de 200 lycéennes à Chibok, une ville de l'État de Borno.

Xinhua

RAPPORT SUR LES RICHESSES DANS LE MONDE

Forte augmentation des particuliers africains possédant au moins 1 million de dollars

Selon une étude du cabinet de conseil Cap Gemini et du gestionnaire de fortune canadien RBC Wealth Management, le patrimoine des individus fortunés (High Net Worth individuals - HNWI) africains a connu une augmentation de 7,3% en 2013 pour s'établir à 130 milliards de dollars.

Le nombre de particuliers africains possédant au moins un million de dollars à investir, en excluant notamment leurs résidences principales, leurs voitures et leurs objets de collection, a aussi augmenté en 2013 de 7,3% par rapport à 2012. D'ici 2016, la richesse des HNWI africains devrait augmenter de 6% par an.

À l'échelle mondiale, la richesse des individus fortunés a connu un bond significatif en 2013, grâce notamment à la reprise de l'économie et du marché boursier. Leur nombre au niveau mondial a grimpé de 15%, affichant la plus grande progression depuis 2000, si on exclut la reprise de l'après-crise 2009, la hausse s'étant chiffrée à 17%.

Avec 4,33 millions d'individus fortunés (+16% sur un an), l'Amérique du Nord a conservé sa place de leader. Toutefois, l'écart avec l'Asie-Pacifique s'est nettement réduit. Cette région compte désormais 4,32 millions de riches particuliers, en hausse de 17% par rapport à 2012. En Europe, le nombre des HNWI s'est accru de 12% pour s'établir à 3,83 millions de personnes, alors qu'en Amérique du Sud, on a enregistré une progression de 4%.

Selon l'étude, les individus dont le patrimoine dépasse 30 millions de dollars ne représentent que 0,9% de l'échantillon mais concentrent à eux seuls 34,6% de la richesse.

Noël Ndong

EFFECTUEZ LA MAINTENANCE PREVENTIVE

Pour **15.000 Frs**

jusqu'au 31 août 2014

Protégez votre ordinateur



KD Computer

- Nettoyage complet
- Sauvegarde des données
- Élimination des virus
- Installation Antivirus 2014⁽¹⁾
- Réparation hard + soft
- Réparation du réseau^{New(1)}
- Déblocage de mots de passe Windows XP / Vista / 7
- Récupération des données perdues (clés, disques durs)^{New(1)}
- Vérification durée de vie disque dur^{New}



Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11 - Kin +243 89 93 20 131

849 rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

**SPECIALE FORMATION
INFORMATIQUE**

**Bénéficiez de toutes nos formations
+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾**

**Formation
100% Pratique**

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie
prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image
avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données
avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité
AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

**• Initiation
• Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

KD Computer

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11
Kin +243899320131

849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

(1) Offre soumise à condition

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule :
pour rouler
tranquille

**1 mois gratuit
d'assurance Auto***

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz

* Offre soumise à condition, voir modalités dans le réseau Allianz.

FÉDÉRATION FRANCE-EUROPE PCT

Les nouvelles instances installées

Présidés par Pierre Ngolo, Secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), les travaux de la mise en place des comités PCT Ile-de-France, de l'inter-région, de la fédération PCT-France et de la commission provisoire PCT-Europe, se sont clos au petit matin du dimanche 22 juin.

Alors que la capitale française se distrait gaiement, dans la douceur de cette longue nuit d'été au rythme des festivités de la 33e édition de la Fête de la musique, la salle de réunion Louis Armstrong de l'hôtel Marriott Saint-Jacques, abritait, dans une ambiance de travail acharné, les sérieux travaux de restructuration du PCT. Un fait historique, tel que l'a qualifié le Secrétaire général dans son allocution d'ouverture, car « l'histoire retiendra le 21 juin 2014 comme le premier face-à-face du Secrétaire général issu du 6e congrès extraordinaire avec les cadres et militants du PCT France Europe ». De même, a-t-il poursuivi, « cette date consa-

crera la clôture du processus de restructuration et de structuration du Parti enclenché après le 6e congrès extraordinaire du PCT ».

Durant quatorze heures d'affilée, les participants aux assemblées générales électives, dont le quorum était largement atteint, ont mis en place les instances de France et d'Europe. Ils ont choisi ceux des leurs qui méritent leur confiance. Ainsi viennent s'ajouter au maillage dense souhaité de toutes parts par le parti, des comités géographiques. Ils auront pour mission, explique Pierre Ngolo : « D'agir à partir de chaque lieu stratégique, d'expliquer, de convaincre, de répondre argument contre argument, sans aucun répit, de parler aux Congolais de la diaspora mais aussi de les écouter, de les enjoindre à faire remonter leurs inquiétudes, pour constituer une force de propositions nécessaires pour nourrir les réformes à mettre en œuvre pour le Congo. »

Achevant son propos, le Secrétaire général a exhorté à travailler « dans la discipline, l'unité et la tolérance ». Il a souhaité que les débats inévitables

dans la vie et le fonctionnement du parti se fassent toujours librement mais en toute responsabilité. « Prenez tous l'engagement d'être les acteurs du mouvement qui met le PCT en situation de concevoir et d'agir avec efficacité », a indiqué Pierre Ngolo.

À l'issue des séances, les résolutions du communiqué final des travaux et une motion de soutien au président Denis Sassou-N'Guesso, président du Comité central du PCT, ont été adoptées par les participants aux assemblées générales électives d'Ile-de-France, des inter-régions, de la fédération de France et de la commission ad hoc Europe.

Dans son mot de clôture, Pierre Ngolo a félicité les heureux élus. Il leur a rappelé leurs responsabilités dans le combat de mobilisation et de débat d'idées à mener pour le rayonnement du PCT en Europe. De l'avis de tous les participants, les travaux des assemblées générales électives se sont déroulés dans un climat militant empreint de franche camaraderie et de parfaite cohésion.

Marie Alfred Ngoma

RENCONTRE CITOYENNE À PARIS

Pierre Ngolo échange avec les Congolais de l'étranger

Après la mise en place des instances de son parti France-Europe, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) s'est entretenu avec ses compatriotes de l'étranger en France et en Europe dans un contexte patriotique de propositions et de suggestions.

C'est en début d'après-midi, le 22 juin à Paris, que la rencontre citoyenne entre Pierre Ngolo et la diaspora congolaise s'est tenue « pour construire un Congo qui avance sur la voie du progrès », expliquent les organisateurs.

Dans son mot d'introduction, le chef du parti de la majorité présidentielle a exprimé sa satisfaction d'engager des échanges avec l'assistance. Il a rappelé l'actualité du Congo, avec pour points principaux : le débat sur la constitution de 2002, la préparation des élections locales, l'opération « Mbata ya bakolo », etc.

Quatre heures de débats

Les échanges questions-réponses ont permis de passer en revue sans tabou tous les sujets. Ils ont porté en grande partie sur des suggestions aux dirigeants du PCT afin que le parti le plus populaire de tous redevienne une force

de propositions, qu'il veille sur l'action gouvernementale en vue d'améliorer la gouvernance publique et de trouver des solutions aux préoccupations de la vie quotidienne des populations congolaises : eau potable, électricité, éducation, assainissement, transport public dans les villes, et surtout santé pour tous.

Quant à l'actualité électorale et la question de la constitution de 2002, l'assistance a conçu qu'elle soit modifiée. Pierre Ngolo a souligné que, pour l'heure, le parti n'avait pas encore arrêté sa position. Mais, affirme-t-il, le débat démocratique est ouvert en dissociant les hommes de l'homme Denis Sassou-N'Guesso. Car, a-t-il prévenu, « à chaque fois que notre pays a fait des choix importants en tenant compte d'un seul individu, comme lors de la conférence nationale souveraine, il a vite été rattrapé par l'inadéquation des solutions retenues à la va-vite ».

À propos du vote des Congolais de l'étranger

Le secrétaire général a répondu aux préoccupations de l'assistance en indiquant qu'une telle décision serait de la compétence de la conférence nationale, ou plutôt de celle du conseil supérieur de la république : « À l'époque, on

pensait qu'il fallait exclure du vote les Congolais de l'étranger parce que les ambassades étaient tenues par des gens nommés par le président en place. Les diplomates auraient été en mesure de manipuler les résultats des urnes. Ce qui aurait permis à Denis Sassou-N'Guesso de disposer d'une réserve de voix importante. Aujourd'hui, ceux qui défendaient cette thèse ne l'assument plus. » Et d'affirmer : « Cette question est une préoccupation pour la diaspora. Cela se comprend. Elle ne ferait pas l'objet de soupçons de même nature aujourd'hui si le gouvernement songeait à la modifier... »

Pierre Ngolo a conclu le dialogue citoyen en invitant les Congolais de la diaspora à procéder au choix du Congo, les incitant à rentrer au pays sans exiger de garanties particulières. « Vous devez être les acteurs des changements, des innovations dans notre pays, le vôtre, parce que vous avez acquis ailleurs une expertise plus qu'intéressante. Notre pays n'avance peut-être pas au rythme de la France ou de l'Angleterre, mais sachez que vous perdriez du temps à rester au loin, à l'étranger... », a-t-il martelé.

M.A. Ng.

Patrick Gabriel Dion prône « l'œcuménisme des compétences »

Le nouveau président s'est ainsi exprimé dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville. Sur proposition du collège électif des deux assemblées du 21 juin à Paris, Gabriel Dion a obtenu le consensus pour succéder à Isaac Djoumali Sengha à la présidence de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) France.

orientations du parti depuis le 6e congrès font la part belle à la restructuration en privilégiant la jeunesse et le respect du genre. La fédération France PCT, depuis fort longtemps, était une structure provisoire. Ce qui était absurde étant donné le poids et le rang du PCT dans la vie politique congolaise. Il était temps de mettre fin à cet état de chose. Le changement permet de rajeunir, revitaliser, redynamiser le parti de la majorité présidentielle afin de lui insuffler un



Gabriel Dion, président de la fédération PCT France. Crédit photo : Cyr Makosso by www.ziana.fr

Les Dépêches de Brazzaville : Comment êtes-vous devenu le représentant du PCT en France ?

Gabriel Dion : Mon engagement au PCT remonte à l'UJSC lors de mon séjour étudiant en Roumanie. À plusieurs reprises, j'ai exercé des responsabilités dans des associations telles que SDA, CRJ, DADE ou l'ASSOCREEF. Je suis titulaire d'un Doctorat en Sciences économiques et j'exerce en tant que professeur des Universités (Promo et Cnam). Ma candidature à la présidence de la fédération France figurait parmi d'autres. Le choix s'est porté sur moi de la manière la plus démocratique, au suffrage universel indirect effectué par les deux comités Ile-de-France et inter-régions, en conformité avec les statuts du parti.

LDB : Votre ascension politique consiste-t-elle à insuffler le vent du renouveau prôné par le 6e congrès ?

G.D. : J'ai accepté la lourde tâche de prendre en charge l'orientation, la coordination et le contrôle du parti en France. Je salue mes prédécesseurs qui ont réalisé un travail remarquable. En revanche, les nouvelles

sang nouveau, une nouvelle dynamique.

Avec l'ensemble de mes camarades, je vais m'atteler à mener à bien cette mission. Tous unanimes derrière le Secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, nous allons fédérer et utiliser l'œcuménisme des compétences pour contribuer au rayonnement international du parti, notamment en France et en Europe.

LDB : Quelle sera votre première décision ?

G.D. : Je suis à la tête d'un parti dont les objectifs et la politique découlent des orientations du comité central. Les décisions émanent du parti. Elles sont connues et s'appliqueront dans l'immédiat.

À court terme, notre feuille de route prévoit de préparer et organiser la première session du Conseil fédéral du PCT France. Celle-ci nous permettra d'adopter le programme d'activités, d'entériner le règlement intérieur et d'élaborer le budget prévisionnel de fonctionnement de l'exercice en cours. Quoique difficile et exaltante à la fois, je suis prêt pour mener à bien ma mission.

M.A. Ng.

Identifiez votre entreprise !!!

Livraison badges 24 H chrono

- Badge en PVC
- Badge avec carte à puce
- Badge à piste magnétique

Bzv 04 475 88 41
06 668 90 11
Kin +243 89 93 20 131

849 Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

TOTAL *Effimax*

Super Gasoil

La Nouvelle Génération de Super et de Gasoil



**PLUS
D'ÉCONOMIES**



**PLUS
DE PERFORMANCE**



**PLUS
DE PROTECTION**

Total Effimax est une nouvelle gamme de carburants de qualité supérieure, disponible en Super et en Gasoil dans les stations-services Total de Brazzaville et de Pointe-Noire.



PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les sociaux-démocrates soutiennent le conservateur Jean-Claude Juncker

Réunis à Paris, le 22 juin, à l'invitation du président français François Hollande, les huit chefs d'État et de gouvernement sociaux-démocrates européens et le vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel (SPD) ont officiellement entériné leur soutien au conservateur Jean-Claude Juncker, candidat à la présidence de la Commission européenne.

« Nous respectons les institutions européennes, l'esprit qui a été celui qui a présidé aux élections européennes, c'est-à-dire que le parti qui arrive en tête puisse proposer le candidat qui a été présenté, en l'occurrence Monsieur Juncker », a déclaré François Hollande à l'issue du mini-sommet, qui s'est tenu en amont du Conseil européen des 26 et 27 juin à Bruxelles.

Un soutien sous conditions

Les dirigeants européens ont demandé une inflexion de la politique européenne vers la croissance et l'emploi en utilisant « toutes les souplesses du pacte de stabilité ».

« Nous voulons que soit discuté l'ensemble des responsabilités européennes à l'occasion du prochain Conseil », a ajouté François Hollande, jugeant que d'autres responsabilités pouvaient échoir à des personnalités sociales-démocrates. Sigmar Gabriel a indiqué que Martin Schulz, président du

groupe du Parti socialiste européen, serait proposé comme prochain président du Parlement européen.

L'isolement de David Cameron

Un mois après la victoire du centre droit aux élections européennes, les Vingt-Huit doivent désigner les 26 et 27 juin le futur président de la Commission européenne et se prononcer sur son mandat. La grande majorité d'entre eux est favorable à la nomination de Jean-Claude Juncker à ce poste. Le Premier ministre britannique David Cameron semble de plus en plus isolé, mais essaie de convaincre ses partenaires de repousser cette élection dans l'espoir de trouver une solution alternative consensuelle à Jean-Claude Juncker, jugé « trop fédéraliste ».

La décision peut être prise à la majorité qualifiée et la position de l'Italie, qui assurera la présidence tournante de l'Union européenne à partir du 1er juillet, sera déterminante, s'il faut en arriver à un vote. La chancelière allemande Angela Merkel a annoncé que les euro-députés de la CDU (le parti chrétien-démocrate) soutiendraient l'éventuelle candidature du social-démocrate Martin Schulz à la présidence du Parlement européen.

Front National : essai non transformé

Le FN, le parti français d'extrême droite, a échoué dans son ambition de constituer un groupe au Parlement européen. Un mois après sa victoire aux élections

européennes, le parti de Marine Le Pen n'a pas atteint son second objectif : constituer un groupe eurosceptique à Strasbourg. Il lui aura manqué deux pays. L'enjeu était pourtant de taille. Pour le FN, la constitution d'un groupe lui aurait fait franchir une nouvelle étape dans sa conquête du pouvoir. À en croire certains politologues, cet échec nourrit au contraire l'image d'un mouvement qui ne parvient pas totalement à se normaliser.

Car obtenir un groupe au Parlement européen, c'est avant tout l'assurance d'obtenir des moyens financiers et humains et de faire entendre sa voix dans l'hémicycle. Le FN restera, comme avant, un parti en marge des institutions européennes.

Les postes qui vont changer de responsables cette année :

- les présidences de la Commission européenne et du Parlement européen, respectivement occupées actuellement par le Portugais José Manuel Barroso et le Belge Herman Van Rompuy, qui a annoncé son départ à la retraite à la fin de son mandat, fin novembre ;
- le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, actuellement occupé par la Britannique Catherine Ashley, qui doit se retirer à la fin de son mandat ;
- le secrétariat de l'OTAN, actuellement occupé par le Danois et libéral Anders Fogh Rasmussen, disponible dès le 1er octobre.

Noël Ndong

EBOLA EN AFRIQUE DE L'OUEST

« Le risque d'une propagation à d'autres zones est aujourd'hui réel », affirme MSF

L'épidémie d'Ebola poursuit sa progression en Guinée, Sierra Leone et au Libéria, selon Médecins sans frontières (MSF), qui appelle à une mobilisation de toute l'Afrique de l'Ouest et des organisations d'aide au risque de voir l'épidémie perdurer.

MSF attribue la recrudescence de l'épidémie à la mobilité de la population qui participe à des funérailles sans que les mesures de contrôle de l'infection soient appliquées. « Depuis le mois de mars, près de 470 patients, dont 215 cas confirmés ont été pris en charge dans les centres de traitement de MSF en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria. Soixante foyers actifs ont également été identifiés dans ces trois pays », indique l'ONG.

« L'épidémie est hors de contrôle, s'inquiète le Dr Bart Janssens, directeur des opérations de MSF. Avec l'apparition de nouveaux foyers en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria, le risque d'une propagation à d'autres zones est aujourd'hui réel. »

MSF peine à répondre aux nouveaux foyers qui nécessitent pourtant une prise en charge urgente. « Nous avons atteint les limites, souligne Dr Bart Janssen, nous n'avons plus la capacité d'envoyer des équipes sur les nouveaux foyers actifs. »

De par sa répartition géographique, le nombre de cas et de victimes, l'épidémie d'Ebola atteint une ampleur sans précédent en Afrique de l'Ouest. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) chiffre à 528 le nombre de cas d'Ebola, dont 337 décès depuis le début de l'épidémie en Guinée, en Sierra Leone et au Libéria.

Une réelle reconnaissance de la dimension de l'épidémie par la société civile, les autorités politiques et religieuses fait encore défaut, déplore MSF.

« L'OMS, les autorités des pays touchés et des pays limitrophes doivent déployer des efforts à la hauteur de l'ampleur de cette épidémie. Il faut notamment mettre à disposition du personnel médical qualifié, organiser des formations à la prise en charge de l'Ebola et intensifier le suivi des contacts et la sensibilisation auprès des populations », conclut le Dr Bart Janssens.

N.Nd.

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

« Alios Finance Gabon 6, 25% brut 2014 - 2021 »

Montant global de l'opération : 10 milliards de Francs CFA

6,25% brut

Fructifiez vos investissements

Période de souscription : du 02 juin au 31 juillet 2014	Prix d'émission : 1 000 FCFA	Nombre de titres : 1 000 000 obligations	Durée 7 ans
--	---------------------------------	---	----------------

Émetteur :

Arrangeur et Chef de File :

Syndicat de Placement :

- Groupe BGFIBank
- La Financière SA
- Africa Bourse

Cotation :

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/14

FÊTE DE LA MUSIQUE AU CONGO

L'événement noyé par la Coupe du monde

Les festivités marquant le trente-troisième anniversaire de la célébration de la Fête internationale de la musique au Congo ont été noyées par une autre fête : la fête sportive mondiale. À Brazzaville, l'événement a été célébré au centre sportif de Makélékélé et à l'Institut français du Congo (IFC).

pour la circonstance un gigantesque écran géant, servant aux amoureux du ballon rond en vue de suivre allégrement les rencontres sportives de la Coupe du monde.

Pire encore, ce 21 juin, une rencontre, et non des moindres, était à l'affiche : Allemagne-Ghana. L'amoureux du football pouvait-il s'intéresser à suivre ce méga-concert au même endroit alors que l'affiche du jour présentait un

de la musique, tout au moins en ce qui concerne le méga-concert du Centre sportif de Makélékélé.

Mais, en dépit de ces observations, les artistes et groupes musicaux ci-après ont tout de même presté : les Échos du Congo ; DJ Epelé et sa célèbre chanson « Tshotsha » ; Kizma connexion ; le Fils de l'Aigle ; Liz, la nouvelle coqueluche de la musique congolaise ; Kitcho ; Bana batéké (le groupe d'Alexis qui a interprété deux chansons tra-

ritoire) ; les reggae mans I-Jahman Fib et Fal ; enfin, One Missile. La musique fut variée, notamment le Reggae, le Coupé-décalé, le Hip-Hop....

Les commentaires d'un artiste
Djason philosophe, The Winner, l'un des artistes musiciens congolais, leader de l'orchestre Super Nkolo Mboka, a réagi en sa qualité non seulement d'artiste, mais surtout de coordonnateur de la Fédération syndicale congolaise des artistes musiciens. « Le 21 juin de chaque année est reconnu comme étant la célébration de la journée internationale de la musique. Cela devrait être aussi une journée de prise de conscience pour nous artistes-musiciens. Ça devrait être une journée de débats et autres propositions autour de la musique. Ça devrait être enfin, une journée d'animation musicale sur toute l'étendue du territoire national. C'est une journée qui est non seulement laissée à l'artiste, mais aussi à toutes les entreprises qui bénéficient du contribuable congolais. Aux pouvoirs publics de mettre la main à la patte pour rendre cette fête grandiose, en installant des podiums dans tous les coins, apporter de l'aide aux musiciens », a-t-il indiqué avec fermeté.

Bruno Okokana

THÉÂTRE

« Monsieur le Député » présentée à la préfecture

Décidés à promouvoir tous les artistes dans tous les genres, les animateurs des Vendredis des arts et des lettres, ont fait de nouveau honneur au théâtre. La pièce présentée à la préfecture de Brazzaville s'intitulait « Monsieur le Député » tirée du roman Tribaliqes de l'écrivain congolais Henri Lopès.

Mise en scène et présentée par le comédien congolais Guy Stane Matingou, la pièce de théâtre tirée du roman Tribaliqes d'Henri Lopès, publié en 1972, retrace le comportement démagogique des hommes politiques qui promettent toujours des merveilles aux populations, mais dont le discours ne colle pas toujours avec la réalité : les promesses de campagne non respectées, la gestion de la cité qui piétine... À cela s'ajoute la vie mouvementée que mènent ces députés, notamment le personnage député Ngouakou-Ngouakou qui brille par sa soif de désir charnel tout au long de sa vie. Le député Ngouakou-Ngouakou additionne les copines sans jamais se lasser. Le député Ngouakou-Ngouakou appelle les acteurs politiques à être des hommes concrets dans ce qu'ils font. Seulement, tout faiseur de leçons qu'il est, il manque lui-même à l'appel. Et ne sait comment joindre chaque bout de ses vies : conjugale, politique, sociale, etc.

Le message que véhicule la pièce « Monsieur le Député » consiste à montrer le visage de l'homme africain qui ne sait pas concilier le discours et la façon de vivre chez lui et dans la communauté. « Cette pièce de théâtre montre le comportement d'un homme qui donne des leçons aux autres mais qui lui-même ne sait pas les appliquer. C'est vraiment le prototype de l'homme politique africain. Car, l'homme politique africain a plus de discours que de pratique. La pièce de théâtre présentée aux Vendredis des arts et des lettres, à la préfecture de Brazzaville, a été écrite depuis longtemps, mais ce comportement est un comportement que l'on observe encore dans nos sociétés », a affirmé Guy Stane Matingou à la fin du spectacle.

B.O.



Un groupe tradi-moderne en plein spectacle à l'IFC

Si à l'IFC la fête s'est bien déroulée, cela n'a pas été le cas pour le Centre sportif de Makélékélé dans le premier arrondissement où, un méga-concert a été organisé par le Festival panafricain de musique (Fespam) en collaboration avec les Brasseries du Congo. L'erreur, s'il y a lieu de le dire, a été commise par ces deux partenaires en organisant un tel événement dans un endroit où avait déjà été planté

match très alléchant, opposant une équipe européenne à une équipe africaine ? Le choix était clair : le match. En outre, les artistes alignés pour ce méga-concert n'étaient pas les plus en vue. En dehors de Liz Alphonsia Babindamana, tous les autres étaient plutôt des DJ. Voilà autant de raisons qui ont expliqué le non-événement de cette trente-troisième édition de la Fête

di-modernes) ; DJ Migo One, le DJ de la discipline avec sa danse « Araignée » ; le rappeur Declobess dans « Mwasina ngai » suivi d'une belle prestation de yoga ; DJ Djeni dans « Nancy et Mbata ya bakolo » (à ce propos l'artiste a précisé que le Congo ne chasse personne sur son territoire, mais lutte contre les bandits de grand chemin, d'où il faut avoir des papiers pour vivre sur son ter-

Communiqué Officiel

Face à la recrudescence du phénomène de pose anarchique des affiches, banderoles et des pancartes des fans clubs à travers les artères de la ville de Brazzaville, et en application de la réglementation en vigueur ;

Le Député-Maire de la ville informe les Brazzavilloises et Brazzavillois et rappelle de manière particulière à la société civile, aux associations et partis politiques, qu'en dehors de la période de la campagne électorale, la pose des affiches et de banderoles à caractère politique et toute autre forme de campagnes publicitaires, sont assujetties à l'obtention préalable d'une autorisation municipale.

En conséquence, toute affiche, banderole et pancarte de fan club déployées anarchiquement à travers les neuf (9) arrondissements de la Commune de Brazzaville, seront déposées sans préavis.

A cet effet, la vigilance des Administrateurs-Maires d'Arrondissements et de la Force publique est requise pour débusquer les récidivistes, lesquels s'exposeront aux rigueurs de la loi.

101.

Fait à Brazzaville, le 11 06 2014

Le Député-Maire de Brazzaville

Hugues Ngondele

Hugues NGOULONDELE

Pointe-Noire Paris

6 vols par semaine
dans les deux sens

à partir de

480 000 FCFA TTC*

Aller/Retour

* Offre soumise à conditions



Offre
valable
pour tout achat
avant le **15 Juillet**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

Contact: 06 509 0 509

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE SIX FOSSES SEPTIQUES ET SIX PUISARDS AU SITE DE L'OMS/AFRO

L'OMS/AFRO envisage de mettre en œuvre un projet de :

- 1- construction de six (6) fosses septiques et six (6) puisards ;
- 2- contrôle de la capacité d'accueil de 4 fosses septiques et 4 puisards qui recevront les eaux supplémentaires venant des nouvelles salles d'eau.

A cet effet, l'OMS/AFRO invite par le présent avis d'appel d'offres, les sociétés intéressées à soumettre leurs offres pour les travaux ci-dessus mentionnés.

La soumission devra comporter trois volets :

1-Le volet administratif, composé des documents ci-après :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une carte de commerçant ;
- Une attestation de non faillite ;
- Une attestation de moralité fiscale ;

2-Le volet technique comprendra :

- La liste des personnes clés et leurs CVs ;
- Les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables ;
- Le planning de réalisation des travaux ;
- La description de la méthodologie à mettre en œuvre ;
- La liste du matériel disponible à utiliser.

3-Le volet financier sera constitué par l'offre financière en prix HT pour l'exécution des dits travaux.

La soumission sera présentée sous plis fermé, en trois exemplaires dont un original et deux copies et devra comprendre le dossier

administratif, le dossier technique et la proposition financière dans des enveloppes séparées. L'enveloppe extérieure, portera la mention «CONFIDENTIEL – AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONSTRUCTION DE SIX FOSSES SEPTIQUES ET SIX PUISARDS A L'OMS/AFRO» et, devra être déposée au plus tard, le 7 juillet 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée vendredi 27 juin 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Note :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique des termes de références.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE CHARGEE DE REALISER LE SONDAGE DE TOUS LES RESEAUX ET OUVRAGES ENTERRES, AINSI QUE LES ETUDES TOPOGRAPHIQUES DE LA CITE DU DJOUE (BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE DE L'OMS)

L'OMS/AFRO dispose d'un domaine foncier d'environ 36 hectares couramment appelé « Cité de Djoué » qui est de nos jours, dépourvu d'un plan de masse actualisé et bien détaillé.

Pour favoriser l'émergence des aménagements viables exempts de tout risque, l'OMS/AFRO envisage de mettre en œuvre un projet de sondage de tous les réseaux et ouvrages enterrés couplé à des études topographiques afin ressortir pour chacun d'eux son itinéraire et/ou sa position géographique. Les résultats de ces deux opérations conduiront à la production d'un plan de masse fiable, détaillé et actualisé. Les objectifs sectoriels du projet sont :

(i) la réalisation du sondage de tous les réseaux et ouvrages enterrés ;

(ii) la réalisation des études topographiques de la Cité de Djoué.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'OMS/AFRO invite les sociétés intéressées et équipées du matériel adéquat à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus

Le dossier de la manifestation d'intérêt comprendra :

1-Le volet administratif, composé des documents ci-après :

- Une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- Une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- Une copie de la Patente de l'année en cours ;
- Une carte de commerçant ;

2-Le volet technique qui comprendra :

- La liste des personnes clés et leur CV,
- Les références des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables ;
- Le planning d'activités,
- La description de la méthodologie à mettre en œuvre,
- La liste du matériel disponible à utiliser.

3-Le volet financier sera constitué par une proposition financière avec les prix

HT pour les prestations concernées.

La manifestation d'intérêt, présentée sous plis fermé en trois exemplaires dont un original et deux copies, devra comprendre le dossier administratif, le dossier technique et la proposition financière dans des enveloppes séparées. L'enveloppe globale portera la mention «CONFIDENTIEL – MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE CHARGEE DE REALISER LE SONDAGE DE TOUS LES RESEAUX ET OUVRAGES ENTERRES, AINSI QUE LES ETUDES TOPOGRAPHIQUES DE LA CITE DU DJOUE DE L'OMS/AFRO. », et devra être déposée au plus tard le 7 juillet 2014 à 14h00 à l'adresse suivante :

Organisation mondiale de la santé

Bureau Régional pour l'Afrique

BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)

Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Une visite collective des lieux sera organisée, jeudi 26 juin 2014 à 10 Heures avec comme programme :

- 10H00 à 10H30 : séance de briefing dans la salle N° 18 à l'Estate ;
- 10H30 à 11H00 : visite de reconnaissance des lieux ;
- et 11H00 à 11H30 : séance de questions/réponses.

Note :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Lors de la visite des lieux, les potentiels soumissionnaires devront se munir d'une clé USB afin d'obtenir la version électronique des termes de références.

Le bureau régional pour l'Afrique de l'OMS.

INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

Une exposition consacrée aux grandes figures de la musique congolaise

L'initiative est du photographe André Désiré Loutsono Kinzéguélé qui a voulu rendre hommage aux artistes qui ont marqué et continuent de marquer de leurs empreintes, l'histoire musicale du Congo et de l'Afrique tout entière, sachant que le patrimoine musical national a permis à Brazzaville d'être auréolée « ville créative de musique par l'Unesco » en 2014.

Cette exposition qui s'est ouverte le 21 juin à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, peu avant le lancement officiel du concert lié à la Journée internationale de la musique.

« Qui meurt de la photo vit éternellement », disait un photographe à la presse. L'exposant du jour s'est servi

lectif Génération Elili » qui se sont prêtés devant son objectif à des instants volés et des instants donnés. Ce projet qui a vu le jour ce 21 Juin 2014, a-t-il déclaré, reste ouvert aux autres photographes et hommes de culture, puisque la liste des artistes exposés n'est pas exhaustive.

Avant de rappeler que chaque vendredi soir, un chroniqueur à la chaîne nationale congolaise, banquier de son état, Abo Paul Moussitou, faisait « revivre » les temps passés par un choix de chansons très variées. Il est revenu à la rumba des deux Congos. En présence des artistes musiciens ou des fans de la musique congolaise, le journaliste a parlé du parcours et des œuvres du musicien. Par des morceaux choisis des chants, chacun peut se retrouver. Le lendemain, les vrais



L'artiste musicien Michel Boyimbanda jetant un regard admirateur sur les photos exposées

Les figures de la rumba congolaise exposées

Trente figures de la rumba congolaise sont exposées. Il s'agit de : Antoine Moundanda (sanza, chanteur) ; André Nkouka dit Papa Kourand (sanza, chanteur) ; Jacques Loubelo (guitariste, chanteur) ; Daniel Loubelo dit De la lune (bassiste) ; Jean Serge Essous 3S (saxo) ; Dieudonné Malapet dit Nino Malapet (saxo) ; Edouard Ganga dit Ganga Edo (chanteur) ; Ignace Nkounkou dit Master Mwana Congo (guitariste) ; Bruno Houla (trompettiste) ; Gilbert Youlou Mabiala (chanteur) ; Pierre Kinsakieno (tromboniste) ; Gérard Bantsimba dit Miles (trompettiste) ; Siméon Malonga dit Ricky Siméon (batterie) ; Bernard Bouka (guitariste) ; Michel Boyimbanda (chanteur) ; Albert Nsouna dit Dédé (guitariste) ; Clotaire Kimbolo dit Kim Douley (chanteur) ; Simon Mangouani (chanteur) ; Lambert Kabako (chanteur) ; Théo Blaise Nkounkou dit TBK (chanteur) ; Casimir Zoba dit Zao (chanteur, guitariste, batteur) ; Guy Léon Fylla (guitariste) ; Célestin Kouka (chanteur) ; Patrick Mounondo dit Oupta (chanteuse) ; Jacques Koyo dit Chairman (chanteur) ; Rigobert Massengo dit Max Massengo (saxo) ; Arthur Samba dit Nona (saxo) ; Fredy Massamba (chanteur, percussionniste) ; Faustin Nsakanda dit Faustino (clavier) ; Hubert Gambou (Chanteur, instrumentiste).

de cette pensée dans son speech, remerciant l'IFC pour avoir rendu possible cette exposition, ainsi que tous les artistes membres du « Col-

débats ont commencé autour de l'émission de la soirée. « Nostalgie, cela nous fait revivre » comme il disait tout au long de son émission à Braz-

zaville à Radio Congo et à Ouesso dans le département de la Sangha, sur la Radio Bénie. Plusieurs artistes sont passés devant l'objectif du photographe, soit pour un portrait, soit une pochette de disque soit des affiches. Quand il a regardé sa banque de données, il s'est rendu compte qu'il pouvait faire revivre les gens de par leur passé. Des instants donnés et des instants volés, c'est dans cette optique qu'il est revenu sur ces moments nostalgiques. À travers ce travail, il a voulu montrer au monde ce qui reste des souvenirs puisque pour la plupart de ceux qu'il a pu prendre en photo, « ils sont presque partis à Mpemba » pour emprunter la phrase de l'écrivain Sylvain Ntari Bemba. C'est pourquoi, il a souhaité rendre un grand hom-

mage en images à ces grandes figures en organisant une exposition qu'il a décidé d'intituler « Nostalgie ».

Faisant la description de ce projet « Nostalgie », il a expliqué que c'était un événement culturel de création et d'exposition photos autour des grandes figures des musiciens du Congo-Brazzaville qui ont marqué l'histoire de la Rumba et qui sont passés devant son objectif. « Pour ce projet qui ne veut pas être fermé, je ne voudrais pas parler des photos d'archives pour l'instant. Dans l'avenir le projet sera ouvert aux autres amis photographes pour compléter les données. Ces images pourront être exposées lors des journées culturelles où j'associerai les musiciens qui pourront interpréter des chansons

de ces artistes exposés », a-t-il déclaré. Notons que les photos seront agrandies en grand format et placées dans des cadres accrochés sur des panneaux noirs. À côté, une mini biographie parlera de l'artiste, surtout de son parcours dans son domaine de prédilection. Il y aura également des témoignages et des interviews pour rendre l'événement plus festif. Deux musicologues vont travailler avec André Désiré Loutsono Kinzéguélé pour les informations sur l'artiste. D'ailleurs, pour accompagner ce projet, il a demandé les compétences de Clément Ossinondé, musicologue, qui l'a aidé dans la recherche des titres qui ont particulièrement marqué les mélomanes.

Bruno Okokana

MUSIQUE

Émile Biayenda : « J'aimerais revenir partager mon expérience avec les jeunes »

Co-fondateur du mythique groupe Les tambours de Brazza, le musicien sera à Brazzaville le mois prochain où il accompagnera la chanteuse congolaise de jazz Helmie Bellinie. Ce percussionniste confirmé nourrit toujours l'envie de se produire dans la ville capitale qui a vu naître et éclore son talent. Il revient sur son activité et les projets des Tambours de Brazza.

Les Dépêches de Brazzaville : Depuis 1997 nous n'avons plus vu les Tambours de Brazza sur scène à Brazzaville. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Émile Biayenda : Tout simplement pour des problèmes de production. Jusque-là, nous n'avons pas pu trouver une production assez solide pour nous faire jouer au pays. J'ai toujours pensé que si nous devions nous produire au Congo, il fallait que cela se fasse de manière professionnelle avec toutes les conditions réunies afin de montrer à nos compatriotes ce que les autres voient. Le dernier concert des Tambours à Brazza date de 1997 car le groupe a sillonné le monde, de Hong Kong en Chine au Japon, en passant par les USA et l'Europe. Nous avons 7



LDB : Fonctionnez-vous comme un groupe qui se forme selon les opportunités vu que chacun évolue de son côté ?

E.B. : Le groupe fonctionne normalement comme tout groupe professionnel. Avec un directeur artistique : moi-même. Nous avons une boîte de production -LMD productions- qui s'occupe de tous nos contrats et organise toutes nos tournées. Les musiciens sont engagés par un contrat d'artiste qui les lie au groupe via la boîte de production. Le groupe reste une entité solide et soudée mais chacun fait ses projets en tenant compte du calendrier et de l'agenda du

groupe. En plus, chaque poste est doublé, ce qui nous permet de jouer quelque soit les occupations de chacun. Ce qui permet par exemple à Fredy Massamba de poursuivre sa carrière solo puisqu'il y a Soly qui prend le relais au besoin.

LDB : Quels sont ces albums ?

E.B. : Congo Drums ; Ahaando ; Zangoula ; Ahaando version japonaise ; Tandala ; Brazza ; Sur la route des caravanes. En ce moment, j'ai une nouvelle équipe composée de jeunes. Nous sommes dix sur scène mais en réalité nous sommes seize, plus les réservistes.

LDB : Dans vos albums on retrouve uniquement de la percussion, ou bien vous chantez aussi ?

E.B. : Il y a une évolution sur nos

albums. Les trois premiers comportent de la percussion et des chants ; ensuite il y a l'apparition de la guitare basse. Et dans le dernier, il y a des arrangements avec des orchestrations modernes. Ce dernier disque, je l'ai travaillé avec Francky Moulet (qui a produit le premier album de Sheryl). Il y a des invités prestigieux comme Ray Léma, Régis Gizavo, Marc Berthoumieux, Gino siston, Angélu Chevauchet. Il y a, entre autres, l'arrivée des violons, violoncelles, contrebasses, piano et cuivres. C'est une vraie rencontre entre les tambours et les instruments modernes. Le résultat est époustoufflant. C'est pour cela que nous avons signé chez Buda Music avec une distribution Universal-France.

LDB : Quelle est l'actualité du groupe en ce moment ?

E.B. : Nous sommes en pleine tournée d'été, et nous venons de rentrer de Pologne. Samedi prochain, nous serons à Marseille, et le dimanche dans la région parisienne. Ce sera ensuite les vacances et chacun va jouer dans ses projets respectifs. Puis nous nous retrouverons pour une grosse tournée au Brésil durant tout le mois de novembre, suivie d'une autre en janvier au Canada, aux USA et au Mexique. Je vous signale aussi un film documentaire sur les Tambours de Brazza dont

une partie a été tournée en février dernier au Congo, qui sortira chez Fireland.

LDB : Pouvez-vous faire la genèse des Tambours de Brazza en quelques mots ?

E.B. : Sa création remonte à 1991 autour des ami(e)s mordants de la percussion. Il y avait à l'origine Mesmin Nkounkou avec qui je jouais chez ZAO. Moi je suis intervenu comme compositeur arrangeur. Nous répitions au tout début au bar Macedo, ensuite nous sommes allés au cercle culturel de Bacongo-actuellement Cercle culturel Sony Labou Tansi. Après les événements de Brazzaville, nous sommes allés au CCF. Au début il y avait 53 artistes. Avec ce parcours, nous sommes fiers, sans la grosse tête, mais nous sommes aussi conscients de la chance que nous avons. J'aimerais revenir partager mon expérience avec les jeunes pour leur montrer les exigences de la scène mondiale. Quelque soit son niveau, il y a des règles à respecter, ne serait-ce que la ponctualité sur scène, la durée du spectacle... Mais mon rêve le plus profond est de revenir un jour faire découvrir le spectacle actuel des Tambours de Brazza et de partager notre expérience. Pour cela, il faudra des sponsors.

Hermione Désirée Ngoma

SUSPENSION DE LA MULTIPLICITÉ DES TAXES

La VSV encourage l'initiative du gouvernement

Pour l'ONG, cette décision constitue un signal fort visant à contribuer à l'amélioration du climat des affaires

La Voix des sans voix pour les droits de l'homme (VSV) demande au gouvernement de mettre sur pied des mesures d'accompagnement à l'arrêté interministériel du 19 juin 2014, portant suspension de la multiplicité des taxes. Pour l'ONG, cette disposition constituera une garantie effective de l'impact de cette décision gouvernementale sur terrain au plan social et économique. La VSV a également exhorté le gouvernement à préconiser des sanctions sévères allant jusqu'à la révocation des contrevenants ainsi que d'autres agents et cadres de l'Etat habitués à s'enrichir illicitement sur le dos des opérateurs économiques et de la population. L'ONG a, par ailleurs, souligné que la multiplicité des taxes et les gravissimes tracasseries ainsi générées ont toujours entretenu en conséquence la flambée des prix des vivres dans les différents ports à l'intérieur du pays tout comme à Kinshasa et constituent la source non



Un navire assurant la traversée entre Kinshasa et Brazzaville.

négligeable de la détérioration grandissante du climat des affaires et partant des souffrances endurées par la

population au plan socio-économique. Ce sont ces raisons qui ont motivé sa position face à cette décision gouver-

nementale de suspendre certaines taxes. Pour la VSV, en effet, par cet arrêté interministériel, « le gouverne-

ment vient de donner un signal fort visant à contribuer à l'amélioration du climat des affaires en procédant à l'interdiction de nombreuses taxes ayant favorisé bon nombre de tracasseries et rançonnements observés il y a belle lurette dans le secteur des transports fluvial et lacustre ».

Il est rappelé que plusieurs membres du gouvernement dont le vice-premier ministre et ministre en charge du Budget, Daniel Mukoko Samba, ont signé, le 19 juin, un arrêté interministériel supprimant de trente-huit taxes réputées illégales.

Ces dernières ont été jadis imposées aux opérateurs économiques, en général, et ceux du secteur des transports fluvial et lacustre, en particulier, par bon nombre des services publics dont la Direction générale des migrations (DGM), la Direction générale des douanes et accises (DGDA), le Fonds de promotion de tourisme (FPPT), le Fonds de promotion culturelle (FPC), la Police nationale congolaise, les Forces armées de la RDC, le Commissariat fluvial, les provinces, etc.

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

FFJ inquiet pour l'intégrité physique des trois journalistes

L'ONG, qui se dit surprise par leur arrestation et la fermeture de la radio qui les emploie, rappelle que le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) reste la seule instance publique habilitée à suspendre un média.

L'association de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), s'est dite désagréablement surprise par l'interpellation brutale suivie de l'arrestation, le 23 juin, des journalistes à la Radio Muungano d'Oicha, une station émettant d'Oicha, à 25 Km de la ville de Beni, au Nord-Kivu. Il s'agit de Patriote Taïpa Kaseka, Moïse Madusu et Aristide Malunga. Citant son correspondant local, FFJ a noté qu'une dizaine de policiers, de prévôtés militaires (PM) et

d'agents se réclamant de l'Agence nationale des renseignements (ANR) a effectué, le 23 juin en début de la soirée, une descente dans les installations de ce média. Sur place, elle a procédé, sans ménagement, à l'interpellation de trois journalistes qui ont été conduits au poste territorial de l'ANR-Beni. L'ONG a précisé que ces agents ont, ensuite, ordonné la coupure immédiate des émissions.

Selon cette source, il est reproché à la radio d'avoir cité, dans son édition du journal radiodiffusé du même jour, à 17 heures, des responsables locaux des services de renseignements dans l'assassinat, le 21 juin, du chef de cité de Buloloma, Munguashi.

« Nous sommes en permanente insécurité et craignons que l'on soit tous arrêté pour des raisons difficiles à justifier », a déclaré à FFJ, Izabondo Via,

journaliste à cette radio.

Tout en émettant une vive crainte pour l'intégrité physique des trois journalistes, FFJ se souvient que la radio avait perdu, le 15 février, l'un de ses journalistes. Muliwayo était tombé dans une embuscade tendue à un véhicule des Forces armées de la RDC dans lequel il se trouvait, par des rebelles ougandais de Allies democratic forces (ADF). Il est mort à la suite de ses blessures des balles reçues au ventre et à la tête. Tandis que ses deux confrères, Patient Subiri, de la Radio télévision-Rwanzururu (RTR) de Beni et Mitterrand Hangi, de la Radio-télévision Muungano d'Oicha, ont été blessés alors qu'ils se dirigeaient pour y réaliser le reportage vers Nobili, une petite localité reprise par l'armée deux jours auparavant.

L.D.

EXÉCUTION DE L'AMNISTIE

Le cri d'alarme des bénéficiaires encore en détention

Dans une pétition adressée au président de la République, ces détenus lui demandent d'user de son pouvoir du chef de l'Exécutif national et de magistrat suprême pour leur assurer le droit à la liberté

Près de cent personnes bénéficiaires de la loi d'amnistie promulguée le 11 février 2014 par le chef de l'État croupissent encore dans les geôles du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) alors qu'elles sont censées avoir retrouvé l'air de la liberté. Pourtant éligibles à cette loi, comme en témoigne la figuration de leurs noms sur les arrêtés du ministre de la Justice accordant l'amnistie, ces compatriotes ne s'expliquent pas leur détention prolongée. C'est ainsi qu'ils viennent d'ériger un front commun pour défendre leurs intérêts sacrifiés sur l'autel de l'injustice et de la discrimination.

Les arguments de ces détenus

Ces « oubliés » de la loi d'amnistie, ainsi qu'ils se définissent eux-mêmes, estiment que leur maintien en détention n'a plus aucun fondement légal. Plus de quatre mois après la promulgation de la loi portant amnistie pour faits insurrectionnels, faits de guerre et infractions politiques.

Ils pensent que leur séjour prolongé en prison découle d'une « faute administrative, politique et pénale » dans le chef de l'autorité chargée de l'exécution de cette loi. Tout en dénonçant une exécution opaque et non transparente de la loi d'amnistie, ils soutiennent que la gestion de leur dossier pose une question cruciale à la fois du respect de la Constitution et des lois de la République et de la protection des droits humains.

Dans le lot de ces « oubliés » figurent quelques personnalités bien connues dans les milieux politiques et des droits de l'homme à l'instar de Bagayamuke Gustave, Willy Mishiki, Sebatware, Michel Mbonekuba etc. Leur credo est repris en chœur par plusieurs Ongs de défense des droits humains à l'image de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui indique que la discrimination dont souffrent ces détenus viole le prescrit de l'article 12 de la Constitution. Celui-ci dispose que tous les congolais sont égaux devant la loi et ont droit à une égale protection des lois, sans distinction.

Le gouvernement a 6 mois pour agir

Qu'à cela ne tienne. Toutes ces récriminations sont balayées d'un revers de main par le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, pour qui la procédure d'amnistie suit normalement son cours et qu'il n'y a pas lieu de s'agiter. « On donne six mois au gouvernement pour identifier les personnes bénéficiaires de la loi d'amnistie, la leur notifier, leur faire remplir l'acte d'engagement et les libérer. Alors qu'on est encore à quatre mois, vous, vous dites qu'ils sont déjà libres. Ça c'est quelque chose qui ne correspond pas à ce que la loi dit », s'est-il expliqué récemment sur une radio émettant à Kinshasa.

Rappelons que cette loi d'amnistie couvre les faits insurrectionnels, les faits de guerre et les infractions politiques commis sur le territoire national de la République démocratique du Congo, au cours de la période allant du 18 février 2006 au 20 décembre 2013.

A.D.

54^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Des manifestations grandioses annoncées pour le 30 juin

Cantonnés depuis quelques jours à Maluku dans la périphérie Est de la ville de Kinshasa, des centaines de militaires et de policiers préparent sereinement leur défilé.

Les Congolais n'ont plus assisté aux réjouissances populaires ni aux manifestations publiques officielles. Les dernières en date sont celles ayant commémoré le Cinquantenaire de l'indépendance du pays. Depuis lors, les fêtes de l'indépendance ont été célébrées dans la méditation, mises à part quelques timides manifestations éparées. Pour l'échéance de ce 30 juin 2014, l'option vient d'être levée par le gouvernement pour en faire une grande fête à la dimension du pays. Le porte-parole du gouvernement Lambert Mende a d'ailleurs confirmé l'organisation à travers tout le territoire

national des manifestations d'envergure comme pour sceller davantage la cohésion nationale retrouvée.

A ce niveau, aucun programme officiel n'est encore publié. Toutefois, il y a des signes qui ne trompent pas sur la volonté gouvernementale de célébrer comme il se doit cette date historique. Un défilé est même projeté sur le boulevard triomphal qui subit déjà quelques travaux de réaménagement sous la coordination de l'Agence congolaise des grands travaux (ACGT). Ses agents s'affairent ces derniers jours sur le site situé en face du palais du peuple et ses environs.

La tribune est en passe d'être réfectionnée, y compris les fontaines d'eau publiques installées à l'entrée de l'hémicycle en instance de reprendre leur activité. L'éclat de ce site perdu au fil du temps peut à nouveau dégager son

effet magnétique.

Entretemps, des centaines des militaires et policiers ont été cantonnés depuis quelques jours à Maluku en prévision du défilé, apprend-on. Ces unités des FARDC et de la Police nationale congolaise (PNC) se livreraient à des exercices que requiert pareille manifestation ainsi qu'aux séances de prise d'arme.

Les troupes aéroportées seront également mises à contribution pour donner une dimension événementielle à ce défilé militaire. A six jours de cette échéance, les Congolais s'attendent à une manifestation digne de ce nom susceptible de faire oublier les quelques couacs enregistrés lors de la fête du cinquantenaire qui n'aura pas été une réussite en termes d'organisation.

Alain Diasso

MONDIAL 2014

Le Cameroun offre un match référence au Brésil de Neymar (Groupe A)

Lundi soir, le Brésil de Neymar, auteur d'un doublé, a battu un Cameroun volontaire, mais limité (4-1). Si les Lions Indomptables ont eu un comportement correct, leur niveau sportif reste faible. Et l'ampleur du chantier sera vaste ces prochaines années. Avec les entrées de Fernandinho et Willian en deuxième période, le Brésil a montré un visage plus séduisant que lors des matchs précédents. Premier du groupe A, le Brésil affrontera le Chili, tandis que le Mexique sera opposé aux Pays-Bas.

L'entame de match du Cameroun aura (un peu) effacé la consternante compétition des Lions Indomptables. Sans Song, suspendu 3 matchs, et sans Eto'o, laissé sur le banc, les Camerounais ont fait souffrir les Auriverde pendant une demi-heure, avant de plier face à un grand Neymar et sous leurs propres limites.

Un petit but pour éviter au Cameroun de rentrer complètement bredouille Volter Finke avait (enfin) décidé d'aligner les latéraux Bedimo et Nyom, que l'on aurait aimé voir avant. Bien lui en a pris puisque leur activité sur les flancs a contribué à perturber l'hôte du Mondial. C'est d'ailleurs d'une incursion de Nyom, venu sur la gauche, que l'égalisation de Matip est venue.

Un but, l'unique du tournoi, qui permet au Cameroun de ne pas rentrer complètement bredouille (9 buts encaissés,

1 marqué, 0 point).

Les interrogations Fred et Hulk, la montée en puissance de Neymar

Mais si les cas Hulk et Fred, malgré le but de ce dernier, continuent d'inquiéter les supporters brésiliens, le quin-

tuple champion du monde peut compter sur un Neymar des grands soirs. Les attentes et les interrogations étaient nombreuses avant ce Mondial. Et le Barcelonais y répond avec classe et déjà quatre buts en trois matchs.

Luiz Gustavo retrouvé, Fernandinho



Joël Matip a égalisé pour le Cameroun et permet à son équipe de sauver ce qui lui reste d'honneur dans ce Mondial (crédits photo adiac)



Auteur d'un doublé face aux Lions Indomptables, Neymar répond aux attentes placées en lui depuis le coup d'envoi de la compétition (crédits photo Rafael Ribeiro/CBF)

et Willian révélés

Outre le festival Neymar, le Brésil peut également se targuer d'avoir retrouvé un Luiz Gustavo enfin au niveau. Mais la vraie bonne nouvelle vient des entrées de Fernandinho, sociétaire de Manchester City, et auteur du qua-

trième but après avoir initié le troisième. Dans sa quête d'une sixième étoile, le Brésil devrait également faire davantage confiance au virevoltant Willian, parfait compromis entre la magie brésilienne et la rigueur européenne.

Camille Delourme

Les fiches techniques de la troisième journée (groupe A)

Cameroun-B Brésil : 1-4 (1-1)

Buts : Matip (26e) pour le Cameroun, Neymar (16e et 35e), Fred (49e) et Fernandinho (84e) pour le Brésil

Lieu : Estadio Mané Garrincha, Brasilia

Affluence : 69.112

Arbitre : Jonas Eriksson (Suède)

Avertissements : Enoh (11e), Salli (75e) et Mbia (80e) pour le Cameroun

Cameroun : Itandje- Nyom, N'Koulou (cap), Matip, Bedimo-Mbia, Nguémo, Enoh-Choupo-Moting (Makoun, 81e), Aboubakar (Webo, 72e), Moukandjo (Salli, 58e)

Sélectionneur : Volker Finke (Allemagne)

B Brésil : Julio Cesar-Alves, Silva, Luiz, Marcelo-Paulinho (Fernandinho, 46e), Gustavo, Oscar-Hulk (Ramirez, 63e), Fred, Neymar (Willian, 71e)

Sélectionneur : Felipe Scolari

Croatie-Mexique : 1-3 (0-0)

Buts : Perisic (87e) pour la Croatie, Marquez (72e), Guardado (75e) et Hernandez (82e) pour le Mexique

Lieu : Arena Pernambuco, Recife

Affluence : 41.212

Arbitre : Ravshan Irmatov (Ouzbékistan)

Avertissements : Rakitic (9e) pour la Croatie, Marquez (39e) et Vasquez (66e) pour le Mexique

Expulsion : Rebic (89e) pour la Croatie

Croatie : Pletikosa-Srna (cap), Corluka, Lovren, Vrsaljko (Kovacic, 58e)-Rakitic, Modric, Pranjic (Jelavic, 74e)-Perisic, Mandzukic, Olic (Rebic, 69e)

Sélectionneur : Niko Kovac

Mexique : Ochoa-Aguilar, Rodriguez, Marquez (cap), Moreno, Layun-Herrera, Vasquez, Guardado (Fabian, 84e)-Giovanni (Hernandez, 62e), Peralta (Pena, 79e)

Sélectionneur : Miguel Herrera

Classement

1) Brésil, 7 pts (+5), 2) Mexique, 7 pts (+3), 3) Croatie, 3 pts, 4) Cameroun, 0 pt

Camille Delourme

Les fiches techniques de la troisième journée (groupe B)

Pays-Bas-Chili : 2-0 (0-0)

Buts : Leroy Fer (77e) et Memphis Depay (90e+2) pour les Pays-Bas.

Lieu : Arena Corinthians, Sao Paulo.

Affluence : 62 996 spectateurs.

Arbitre : Lamine Gassama (Gambie).

Avertissements : Blind (64e) pour les Pays-Bas, Silva (25e) pour le Chili.

Pays-Bas : Cillessen-Janmaat, Vlaar, de Vrij, Blind-Wijnaldum, de Jong, Kuyt (Kongolo, 89e)-Robben (cap), Sneijder (Fer, 75e), Lens (Depay, 69e).

Sélectionneur : Louis Van Gaal.

Chili : Bravo (cap)-Isla, Medel, Silva (Valdivia, 70e), Jara, Mena-Aranguiz, Gutierrez (Beausejour, 46e), Diaz-Sanchez, Vargas (Pinilla, 81e).

Sélectionneur : Jorge Sampaoli (Argentine).

Australie-Espagne : 0-3 (0-1)

Buts : Villa (36e), Torres (69e) et Mata (82e) pour l'Espagne.

Lieu : Arena Baixada, Curitiba.

Affluence : 39 375 spectateurs.

Arbitre : Nawaf Shukrulla (Bahreïn).

Avertissements : Spiranovic (88e) et Jedinak (90e+2) pour l'Australie, Ramos (62e) pour l'Espagne.

Australie : Ryan-McGowan, Spiranovic, Wilkinson, Davidson-McKay, Jedinak, Bozanic (Bresciano, 72e)-Leckie-Taggart (Halloran, 46e), Oar (Troisi, 61e).

Sélectionneur : Ange Postecoglou.

Espagne : Reina-Juanfran, Albiol, Ramos, Alba-Xabi Alonso (Silva, 84e), Iniesta, Koke-Carzola (Fabregas, 68e), Torres, Villa (Mata, 57e).

Sélectionneur : Vicente del Bosque.

Classement

1) Pays-Bas, 9 pts ; 2) Chili, 6 pts ; 3) Espagne, 3 pts ; 4) Australie, 0 pt.

C.D.

Statu quo entre le Portugal et les USA (groupe G)

Portugal et États-Unis se sont séparés, dans la nuit de dimanche à lundi, sur un match nul qui n'arrange personne (2-2). Mais les deux formations ont offert un beau spectacle, avec du rythme et des buts. Et dans ce groupe G homogène, le suspense reste total avant la dernière journée, puisque les quatre équipes peuvent encore se qualifier.

Plombés par une entame ratée et un but rapide du Portugal, les joueurs de Jurgen Klinsmann ont su reprendre l'avantage et ont cru à leur qualification.

Mais le but de Varela, à la 95e minute, prolonge l'intense suspense de ce groupe G.

Nani ouvre le score sur une bévée de Cameron Balayés lors de la première journée, les Portugais ont rapidement trouvé le chemin du but face aux USA : un dégagement raté de Cameron profite à Nani, en embuscade, qui trompe

Howard d'une frappe lourde sous la barre (5e). Les USA poussent, Howard brille

Sonnés, les États-Unis vont tout de même reprendre le contrôle du jeu, mais manquent le coche à plusieurs reprises (Dempsey aux 13e, 18e et 27e, Bradley à la 24e, Johnson à la 32e). Et frôlent la correctionnelle sur deux contres cinglants de Nani (42e) puis Eder (44e), mis en échec par un Howard vigilant.

Et chanceux sur cette frappe de Nani repoussée par le poteau.

Les États-Unis égalisent puis passent devant

À la 55e, Bradley pense égaliser, mais Costa réalise un sauvetage sur sa ligne. Ce n'est que partie remise pour les États-Uniens qui trouvent la faille à la 64e, lorsque Jones enroule sa frappe et trompe Bento (1-1). Dans la foulée, Howard se distingue encore face à Meireles. Ce sont finalement les USA qui prennent l'avantage, à

la 81e, après un cafouillage conclu de près par Dempsey (1-2).

Varela remet les compteurs à zéro dans les dernières secondes

Mais ce Portugal, qui mise sur les contres, n'a pas dit son dernier mot et va, dans les derniers instants du match, arracher le match nul grâce à Varela qui smashe un centre parfait de Ronaldo (2-2, 95e).

Les quatre équipes peuvent se qualifier dans ce groupe G

Si l'Allemagne et les USA, qui comptent 4 points, seront en ballottage favorable lors de leur opposition, le Portugal et le Ghana ne sont mathématiquement pas éliminés. Mais la tâche sera ardue, car il faudra vaincre sur un score fleuve. Le grand gagnant reste le public qui assiste, dans ce groupe G, à des matchs de grande qualité.

C.D.

MUSIQUE

Cappuccino « le beau gars » se lance en solo

Décidé à voler de ses propres ailes, quitte à sortir son premier album dans les tout prochains mois, l'ex-sociétaire de Wenge Musica Maison Mère (WMMM) entend déjà s'afficher sur la scène marocaine à la fin de ce mois

Actuellement en pleine réalisation de Double face, Les Dépêches de Brazzaville apprennent de source sûre que Cappuccino a l'ambition de déployer toute sa créativité, question de se présenter sous un tout autre jour qu'autrefois. En effet, ayant en vue de se frayer une place sur la scène internationale, il a dès lors choisi de réaliser son album en deux parties distinctes. Double face, est donc un titre significatif. Il peut se comprendre notamment par sa volonté de naviguer sur deux eaux à la fois. L'opus joint à la section rumba-ndombolo, celle de la world music quitte à se positionner au diapason de la musique mondiale.

Double face devrait en quelque sorte marquer la rupture avec plus ou moins dix ans passés au sein de la formation musicale de Werrason quitte à imprimer désormais son empreinte personnelle à la faveur de ce nouveau virage. Carrière solo rimerait donc avec nouvelle expression artistique.

À notre source de témoigner, ici qu'à l'écoute de quelques morceaux de l'album à venir devant sortir à titre promotionnel, l'on constate que « l'artiste s'est surpassé pour manifester une autre facette qui n'est pas parue lors de son passage dans WMMM ». Pour l'heure, les mélomanes sont appelés à s'en faire une opinion personnelle à la vue du clip de la chanson Cilia fantastic diffusé sur le petit écran.

En séjour dans le vieux continent, Serge Mukandila, alias Cappuccino « le beau gars » s'emploie donc à peaufiner son premier album qu'il tient un peu comme son « premier fils » et entend finaliser la signature de certains contrats de productions. En cette matière, nous apprenons que son agenda serait en train de s'étoffer de manière avantageuse. Ainsi, il est question notam-



Serge Mukandila, alias Cappuccino « le beau gars »

ment d'« une production scénique que l'artiste doit tenir avant la fin de ce mois au Maroc ». Après quoi, il mettra le cap sur Kinshasa dans les semaines suivantes vu qu'il prévoit un face à face avec les professionnels des médias en juillet. Ce retour au pays devrait aussi permettre la jonction avec son groupe d'accompagnement déjà constitué et en activité dans la capitale.

Nioni Masela

MONDIAL BRÉSIL 2014

Les tenanciers des bars font de juteuses affaires

Dans une ville où l'électricité qu'offre la Snel joue souvent des tours à la population en s'illustrant par des coupures intempestives, beaucoup s'abonnent désormais à ces lieux publics où sur écran géant, on assiste au Mondial comme si on y était.

Le Mondial de football 2014 qui a lieu au Brésil fait décidément l'affaire des tenanciers des terrasses et autres espaces de divertissement à Kinshasa. Ils exploitent pour ainsi dire l'événement au mieux de leurs intérêts. Partout où se trouve, même le plus minuscule de terrasses, la présence d'une télé est garantie. Jamais un bar ne fonctionne désormais à Kinshasa sans un poste téléviseur. « C'est une stratégie commerciale que nous avons initiée pour attirer les clients. Ces derniers viennent se régaler chez nous en suivant en direct les matches de football. En contrepartie, ils sont obligés d'acheter la bière pour rendre agréable leur passage ici », commente un tenancier d'une terrasse située en plein quartier Matonge dans la commune de Kasa-Vubu. À l'entrée de l'hôtel Emilton vers l'avenue des Huileries, une pancarte renseigne les amoureux du ballon rond sur l'existence d'un écran géant d'où l'on peut se connecter aux sensations du Brésil. L'entrée dans l'enceinte du site est assortie d'une condition : l'achat d'une bouteille de bière équivalent à 1500 FC. Lorsqu'une équipe africaine est à l'affiche, il arrive que les places deviennent insuffisantes.

Sur le prolongement de l'avenue Inga dans la commune de Bandalungwa, les terrasses rivalisent d'imagination pour s'attirer la clientèle. « La dimension, ou mieux, la taille de la télé compte », précise Faustini qui tient un espace couvert sur cette avenue. Avec son plasma gigantesque dernier cri, il sort

du lot. Son espace ne manque pas du monde. La qualité de l'image séduit les nombreux amateurs du ballon rond qui ne cessent d'y affluer. Les affaires marchent. Car, au-delà du visuel que représentent ces instants magiques, la bière coule à flot avec tous ses accessoires tels que les brochettes et autres grillades. « Mes recettes ont doublé pendant ce mondial brésilien. J'arrive à atteindre des seuils inimaginables », confie un autre tenancier de bar. Outre les espaces en plein air, les restaurants couverts et mêmes les boîtes de nuit ont emboîté le pas. Le poste téléviseur ne manque pas comme pour rajouter à l'ambiance.

Les opérateurs cellulaires ne sont pas non plus en reste dans cette dynamique. Ils ont repris le relais aux brasseurs qui, pour cette fois-ci, leur ont laissé le champ libre. Les Tigo, Airtel, Vodacom et autres ont réquisitionné des espaces en implantant dans des carrefours leurs écrans géants. Une opportunité qu'ils saisissent pour faire passer leurs messages et vendre leurs produits, notamment les cartes de recharge et autres. Certes l'engouement n'est pas à son comble comme lors des matches des Léopards à la dernière CAN, mais, ils en tirent quand même des dividendes en termes d'image. Certains choisissent les chaînes de télévision pour ce faire.

Dans une ville où l'électricité qu'offre la Snel joue souvent des tours à la population en s'illustrant par des coupures intempestives, beaucoup s'abonnent désormais à ces lieux publics où sur écran géant, on assiste au Mondial comme si on y était. L'ambiance y est bon enfant. Une ambiance souvent entachée par des pickpockets qui rodent aux alentours en quête de leur proie. Ainsi va la vie à Kin à cette période de la coupe du monde. Qui dit mieux ?

Alain Diasso

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

FICKIN

Plus de 30 films congolais et internationaux seront diffusés

Le festival international du cinéma de Kinshasa (FICKIN) se tiendra, du 27 au 30 juin, à la place de l'échangeur à Limete

Les films ont été sélectionnés notamment à partir des critères techniques et de l'universalité de l'histoire. C'est ce qu'ont fait savoir les organisateurs au cours d'une conférence de presse tenue ce mardi 24 juin. Huit films congolais seront présentés lors de ce festival: « Mbote » de Tshoper Kabambi, « Âme noire » et « C'est urgent » de Arnel Pululu, « Lopango », de Phil Kennah, « Lien des armes » de Atacha Kibembi, « Ainsi dit la Keluka » de George Kabongo, « Un diable dans ma vie » de Irene Vaweka et « Olongo » de Clarisse Muvuba. Les autres films retenus pour ce festival proviennent de la France, de l'Allemagne, du Gabon, de la Suisse, de la Russie, de la Belgique, de l'Argentine et de l'Australie. Bimpa production, structure organisatrice du FICKIN, a bénéficié de l'expertise et de l'expérience du festival international du cinéma de Clermont-Ferrand, partenaire de l'événement. Le festival français a, entre autres, fourni 14 films projetés lors de son édition 2014 et qui ont été fortement appréciés par le public. Redynamiser le cinéma congolais Selon Tshoper Kabambi, directeur de Bimpa Production, l'idée d'organiser



Les organisateurs du FICKIN pendant la conférence de presse

un festival de film date de plusieurs années. L'objectif poursuivi est la redynamisation du cinéma congolais et la promotion du travail de cinéaste. « Je fais partie cette génération qui pense

que nous devons travailler ensemble pour booster le cinéma congolais », a-t-il fait savoir. Ainsi, une équipe de 25 personnes travaille depuis plusieurs mois à l'organisation du FICKIN. Le fes-

tival bénéficie également de l'accompagnement de l'ambassade de France à Kinshasa, représentée à la conférence de presse par Antoine Yvernault, attaché audiovisuel régional. Ce dernier a

justifié le choix du soutien au FICKIN par le fait qu'il s'agit d'un projet qui correspond à une construction progressive. L'ambassade, a-t-il fait savoir, soutient des initiatives positives et concrètes qui se pérennisent dans le temps. Pour l'attaché audiovisuel, le festival sera également l'occasion de monter des films congolais au public congolais. « Quand un cinéaste réalise un film, il faut qu'il soit en contact avec son public », a déclaré Antoine Yvernault.

Rencontres professionnelles et échanges d'expériences

Outre la diffusion des films, des ateliers et des rencontres professionnelles seront également organisés lors du FICKIN afin notamment d'échanger les expériences et de réfléchir sur les perspectives du cinéma congolais. À cette occasion, Véronique Joo' Aisenberg, responsable de la cinémathèque Afrique de l'Institut français de Paris fera le déplacement de Kinshasa afin de partager son expérience et son expertise avec les cinéastes congolais. La Cinémathèque Afrique est une collection de films africains qui date des années 1960. Ses principales missions sont l'archivage, la conservation, la numérisation et la diffusion non commerciale des ces œuvres.

Patrick Ndongidi

DEUXIÈME TOUR CYCLISTE DE LA RDC

Clain Médéric remporte la 5^e étape

Le coureur français enregistre sa deuxième victoire de suite sur le deuxième Tour cycliste de la RDC, lui qui avait fini deuxième à la deuxième étape. Il prend déjà la mesure de la course, même si le maillot jaune est encore sur les épaules de son compatriote Noël Richet.



Le Français Clain Médéric vainqueur de la 4^e et 5^e étape du deuxième Tour de la RDC

Le coureur français Clain Médéric a, une fois de plus, fait parler sa force le lundi 23 juin 2014. Il a remporté la cinquième étape entre Kisangu et Kenge dans la province du Bas-Congo, longue de 30 km. C'est la deuxième victoire d'affilée du coureur de l'Hexagone qui avait été le vainqueur de la première édition du Tour cycliste international de la RDC. Le premier Congolais à avoir franchi la ligne d'arrivée de la 5^e étape a été Jean-Louis Tshiambe. L'on apprend que certains coureurs de la RDC et de la Côte d'Ivoire n'ont pas pris le départ de cette 5^e étape car leurs vélos n'ont pas été disponibles à temps. La caravane a donc passé la nuit à Kenge en attendant le départ de la 6^e étape. Clain Médéric a fini premier de la quatrième étape longue de 120 km entre Inkisi dans le Bas-Congo et Kinshasa.

L'on rappelle que la troisième étape du Tour avait bel et bien été organisée et n'avait finalement pas été annulée comme initialement annoncé. Et c'est le Burkinabé Mikema Aziz qui s'était emparé de la première de cette troisième étape longue de 115 km entre Kimpese et Inkisi dans la province du Bas-Congo. La première et la deuxième étape parcourues dans la province du Katanga ont été remportées respectivement par le Belge Koen Muyneck et l'Ivoirien Cissé Issiaka. Cependant, le maillot jaune du Tour est jusque-là gardé par le Français Noël Richet.

Débuté le 18 juin 2014 à Kolwezi où avait été donné le coup d'envoi, le deuxième Tour cycliste international de la RDC devra connaître son épilogue le 25 juin selon le programme initialement rendu public par les organisateurs de cette compétition.

M.E.

VIE DES CLUBS

Ngoyi Kasanji rempile à la tête de Sanga Balende

Gouverneur du Kasai oriental, Alphonse Ngoyi Kasanji a été réélu à la tête du club pour un autre mandat de trois ans. Son comité a évalué le budget de près de quatre millions de dollars américains pour ce club de Mbuji-Mayi qui va disputer la Ligue des champions en 2015 après avoir terminé deuxième du championnat national de football

Alphonse Ngoyi Kasanji a été reconduit, le vendredi 20 juin, comme président de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, pour un nouveau mandat de trois ans au cours de l'assemblée générale électorale de cette formation. Le gouverneur du Kasai oriental qui est également président sportif de ce club phare de la province diamantifère a recueilli la totalité des voix, bénéficiant ainsi de la confiance des votants du club au regard de son bilan large-

ment positif en trois ans passés à la tête du team sang et or de Mbuji-Mayi. Notons que Sanga Balende a terminé deuxième du championnat national de football pour la saison 2013-2014.

Et les dépenses pour boucler la saison qui s'est récemment achevée, apprend-on, sont de près d'un million trois cent mille dollars américains (précisément 3.973.000 \$ selon les besoins). Les Anges et Saints du Kasai oriental (Ne Banjelu Ne bansatu) ont loupé de près la troisième marche du podium réservée au champion. Et Sanga Balende va représenter le pays en Ligue des champions en 2015, en compagnie du TP Mazembe, champion du Congo 2014. Notons que les Anges et Saints n'ont plus pris part à une compétition africaine interclubs de football depuis l'instauration de la nouvelle formule de la Ligue des champions par la CAF en 1997. Et l'ambition clairement affichée est d'atteindre la phase des poules en 2015. Pour mieux préparer

cette compétition que le club du Kasai oriental retrouve après les plusieurs années, le comité dirigeant de Sanga Balende a évalué un budget de près de quatre millions de dollars américains.

Le comité de direction du club se compose donc du président Alphonse Ngoyi Kasanji, des vice-présidents Ali Fakih, Abou Ali, PDG Moussa. Innocent Tshitenda Ilunga a été élu secrétaire sportif, et Joël Lubula secrétaire adjoint. Patrice Tshibangu va faire office de trésorier. Hussein Karaoui, Mohamed Bazhi, Prosper Bukasa, Édouard Mulumba Mudiandambu, Alidor Numbi Kapuya, Joseph Tshioy Fumbe, Ntambwe Ntakalu et Patrick Baluba Lonji ont tous été élus conseillers.



Alphonse Ngoyi Kasanji et les joueurs de Sanga Balende

Martin Engimo

MISS MWASI YA NSOMI

La première édition aura lieu le 26 juillet

L'événement, organisé par Fleur de Lys dans la ville océane, concerne toutes les belles filles, femmes élégantes et souriantes, de toutes tailles et âgées entre 18 et 40 ans.



Les prétendantes Miss Mwasi ya Nsomi crédit photo «Adiac»

Miss Mwasi ya Nsomi - qui veut dire femme vertueuse en français - est une élection de miss pas comme les autres. Elle est organisée dans le but de valoriser la beauté de la femme congolaise. Le week-end dernier, le comité d'organisation de cette institution a organisé dans un hôtel de la place, un casting qui a permis une présélection de demoiselles. Dix filles au total ont été retenues et seront internées pour une période d'un mois.

Pendant leur internat, ces jeunes filles passeront chaque semaine, des challenges et des trainings qui seront ensuite diffusés à la télé. Elles passeront également des stages de formation afin de les aider à mieux se connaître. Ces magnifiques sirènes rêvent toutes de la couronne de Miss Mwasi ya Nsomi, première édition 2014. Lors de la cérémonie qui sera placée sous le signe des contes et des princesses le 26 juillet à l'hôtel le Gilbert, les dix jeunes filles vont défendre leurs chances.

En effet, l'élection Miss Mwasi ya Nsomi est le seul concours de beauté réservé aux jeunes filles et femmes congolaises âgées entre 18 et 40 ans de toutes tailles confondues. C'est en fait un atout pour le mannequinat, le cinéma, mais également un bon départ pour le business. Son concept se fonde sur des valeurs socioculturelles.

Car la Miss Mwasi ya Nsomi doit être consciente de sa culture. Elle doit également connaître ce qu'elle vaut et ce qu'elle représente en tant que femme congolaise et africaine.

Dès son sacre, la Miss Mwasi ya Nsomi se verra offrir quelques privilèges, dont un voyage aller-retour Pointe-Noire/Dubaï, une somme d'argent d'un million FCFA pour accompagner son projet et de nombreux lots à gagner.

Pour Marie France Tchicaya, coordinatrice de l'événement, la Miss Mwasi ya Nsomi va faire la fierté de la beauté congolaise. « Être miss Mwasi ya Nsomi c'est reconnaître avant tout sa valeur, ses qualités et sa culture en tant que femme congolaise ou femme africaine. C'est être également une femme qui sait se reconnaître, se positionner par rapport à son identité culturelle et personnelle », a-t-elle indiqué. Cette première édition a une particularité : les fonds récoltés à l'issue de ce concours vont permettre à Fleur de Lys de mettre sur pied un orphelinat

« La pierre angulaire » qui aura pour charge, l'encadrement des enfants frappés par la nature. La Miss Mwasi ya Nsomi sera également l'ambassadrice dudit orphelinat.

Prosper Mabonzo

SANTÉ

Début d'une campagne de dépistage gratuit de plusieurs pathologies

Cette offre concerne les cancers du sein et du col de l'utérus, le diabète et l'hypertension artérielle. Elle a été lancée le 23 juin au stade Franco-Anselmi de la ville océane par la présidente de l'association SOS Femme Elikia, Annie Ndengué, devant la directrice de la Santé familiale, Yolande Voumbo.

Dans son discours, Annie Ndengué a remercié ses partenaires locaux et étrangers qui l'ont soutenue dans la réalisation de cette campagne de dépistage gratuit des cancers du sein et du col de l'utérus, du diabète et de l'hypertension artérielle. Cette campagne intervient après celles organisées en 2010 et 2013 à Brazzaville, spécialement sur le dépistage du cancer du col de l'utérus. Cette activité s'inscrit dans le cadre des missions de l'association SOS Femme Elikia créée en 1997 dans la volonté d'accompagner la femme en général, et celle du Congo en particulier, dans l'amélioration tant soit peu de son statut multiforme, afin de lui donner la place qu'elle mérite pleinement dans la société. Annie Ndengué a également rappelé quelques actions humanitaires et sociales réalisées par son association dans les départements de la Cuvette, des Plateaux, de Pointe-Noire et du Kouilou, dans l'organisation des séminaires de formation, de sensibilisation et des dons de matériel médical et vêtements.

Notons que cette campagne est réalisée par six médecins et infirmiers de l'association Solidarité médicale sans frontières, notamment Philippe Levisse, spécialiste en médecine générale et enseignant à la faculté de médecine de Lille, le Dr Gaëtan Sereve, médecin généraliste, Guillaume Vinck, infirmier, Preiss Maron, interne en médecine générale 9^e année, le Pr Musthapha Boutahar, médecin général, et Leila Serkooh, Dr en médecine générale. « Je demande à toute la population de Pointe-Noire et du Kouilou, jeunes et moins jeunes, de venir profiter de cette campagne de dépistage gratuit organisée par notre association », a indiqué Annie Ndengué avant de remercier tous les membres bénévoles de son association dont l'engagement, l'esprit de solidarité et de groupe à la cause humanitaire leur permet de hisser chaque jour très haut l'étendard de l'association.

Le soutien des autorités politiques et administratives

Prenant la parole, le maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo, a félicité la présidente de SOS Femme Elikia qui a choisi sa commune pour venir assister les mamans, femmes et jeunes filles en leur donnant l'occasion de se faire une idée sur ces pathologies. « Ces pathologies précitées attirent notre attention car mieux vaut prévenir que guérir. Cette action ne peut que nous réjouir et c'est ce qui justifie notre présence. Nous sommes ici pour soutenir Annie Ndengué et l'encourager à poursuivre l'action dans tous les départements », a souligné le maire.

De son côté, la directrice de la Santé familiale, Yolande Voumbo, a soutenu l'action de l'association qui s'inscrit dans la droite ligne du plan national de lutte contre le cancer. « La situation de la santé de la femme constitue une grande préoccupation dans notre pays. D'après les statistiques au Congo on enregistre 426 décès pour 100.000 naissances et parmi les causes de cette mortalité maternelle élevée figurent les cancers gynécologiques dont le cancer du col de l'utérus et le cancer des mamelles », a-t-elle précisé, avant d'ajouter : « Je remercie par cette occasion toutes les ONG qui accompagnent le ministère de la Santé dans la réalisation de ce genre d'activité et particulièrement l'association Femme Elikia dont c'est la deuxième activité de ce genre dans notre pays. » Yolande Voumbo n'a pas manqué de féliciter Annie Ndengué au nom du ministère.

Pour terminer, Yolande Voumbo a lancé un appel vibrant à toute la population ponténégrine pour profiter de cette offre. « Le cancer peut être guéri lorsqu'il est dépisté à temps. Nous avons la mission de sensibiliser un plus grand nombre de femmes en âge de procréer pour qu'elles se fassent dépister, et par la suite elles pourront être prises en charge. » Devant la directrice de l'hôpital général Adolphe Sicé, Sidonie Kinzonzi, Yolande Voumbo a rappelé l'importance de bien suivre les patientes qui seront orientées vers leurs hôpitaux pour que ces dernières ne se sentent pas abandonnées. « L'association vient en appui à notre action et nous voulons que cette action réussisse », a-t-elle martelé.

Charlem Léa Legnoki



Annonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargé de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en Aout 2014 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^{ème} intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^{ème} et de 4^{ème} ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2) ;
- Certificat de nationalité.

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers.

Le projet s'engage à prendre en charge certains frais : livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du Lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 12 mai au 13 juin, dernier délai.



TOTAL E&P CONGO

apave
Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques & la Valorisation du Potentiel Humain

Organisation & Ressources Humaines
Formation Professionnelle
Inspection & Assistance Technique
Contrôle de Construction
Projets & Appui Institutionnel
QHSE Métrologie

ISO 9001:2008-2420001
LEEA
CRS
American Welding Society
Sustaining Company Member

FORMATION SUPPLY CHAIN MANAGEMENT

Du Lundi 7 au Vendredi 11 Juillet 2014

Au centre de formation APAVE Congo, Pointe-Noire

5 jours de formation – 795 000 FCFA

Venez comprendre l'importance d'aligner la chaîne d'approvisionnement à la stratégie concurrentielle de l'entreprise!

Vous saurez tout sur la logistique, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution.

15% de remise pour les 5 premiers inscrits avec le code promo: log299

apave FORMATIONS WELL CONTROL IWCF

Le centre de formation APAVE Congo est accrédité IWCF pour les formations en Well Control Formations niveau 2: introduction, niveau 3: driller et assistant driller et niveau 4: superviseur

4 sessions de formations en Well Control:

Du lundi 07 au vendredi 11 juillet
Du lundi 14 au vendredi 18 juillet
Du lundi 11 août au samedi 16 août
Du lundi 18 août au vendredi 22 août

Informations et inscriptions au
05 530 20 14/ 05 530 00 58 ou par mail:
commerciale-formation@apavecongo.com
formation@apavecongo.com

CETE APAVE CONGO BP 857 POINTE-NOIRE CONGO www.apave.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VEUVE

L'association So.di.os sollicite l'implication de tous

Une causerie-débat a été organisée le 23 juin à Pointe-Noire sur le thème «Halte aux mauvais traitements infligés aux veuves» à l'occasion de la 4^e édition de la Journée internationale de la veuve.

Le focus qui a eu lieu dans la salle Émile Biayenda de la paroisse Saint-Pierre-Cathédrale est une initiative de l'association Solidarité, Disponibilité des œuvres sociales (So.di.os). Il a notamment réuni les veuves, les représentants de différentes administrations (Affaires sociales, Promotion de la femme, Intégration de la femme au développement, Police, Gendarmerie, Justice), les ONG et associations.

À l'ouverture de la causerie-débat, Bernadette Bephangayahou, présidente de l'association So.di.os a présenté les objectifs de la réunion d'échange et de partage dans le but de sensibiliser l'opinion et d'obtenir de meilleures réponses sur les droits des veuves dans notre pays. «L'association So.di.os veut à travers cette activité impulser un réel changement de mentalités. Nous sommes conscients des difficultés qui sont inhérentes notamment dans un environnement marqué par le poids pesant des traditions et les considérations culturelles diverses», a-t-elle déclaré, avant de suggérer : «Face aux nombreux abus constatés, nous ne pouvons nous taire, ni nous désengager. Soyons la voix des femmes sans voix, sensibilisons, informons, pour ne pas être assimilés à ceux qui bafouent les droits fondamentaux de l'humanité, créons une plateforme d'action, de soutien aux veuves dans notre pays. Les coutumes et les lois ne doivent pas asservir l'homme mais être à son service et contribuer à son épanouissement.»

Des veuves témoignent



Des veuves présentes à Saint-Pierre-Cathédrale.

Des témoignages faits par les veuves, il ressort que ces dernières subissent des maltraitances pendant les veillées mortuaires sous forme de tortures morales et physiques, des humiliations de toutes sortes et des privations de droits fondamentaux. Des cotisations exorbitantes leur sont imposées pour les obsèques du conjoint décédé et ne peuvent aussi jouir des droits de succession et d'héritage tels la pension, le capital décès et les biens laissés par le défunt. Pour les représentants des affaires sociales, les problèmes de succes-

sion et de veuvage ont un cadre réglementaire au Congo. C'est le droit de la famille de la République du Congo qui résulte de la loi n° 0073/84 du 17 octobre 1984 portant code de la famille. C'est le livre de chevet qui devrait inspirer la cellule familiale. Un document qui harmonise les coutumes de notre pays. L'administration judiciaire, les auxiliaires de justice, les représentants des administrations concernées par la question, ont ainsi demandé à l'assistance de se conformer à la loi, seul cadre réglementaire qui régit l'État car nul n'a

le droit de priver son prochain de sa liberté.

À la fin de la réunion, les participants ont fait un plaidoyer en direction des pouvoirs publics en vue de l'amélioration des droits des veuves bafoués après la mort de leur conjoint et ceux de la succession méprisés.

L'association So.di.os est une association à caractère humanitaire, qui a pour but d'aider les personnes démunies et désœuvrées en milieu urbain par la protection, la prise en charge, l'éducation, la prévention, la sensibilisation, l'apprentissage

et la formation professionnelle. Elle a déjà initié plusieurs actions en faveur des veuves notamment dans le domaine du maraichage et de la transformation du manioc. Elle soutient aussi une trentaine de femmes et de filles et compte créer dans tous les arrondissements de Pointe-Noire, des cellules de réponses, des droits de veuves et de l'orphelin. Cela, en partenariat avec tous les acteurs administratifs et sociaux de la commune de Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya

DIABLES ROUGES / HANDBALL

Roch Serge Okomo : « mon objectif est de former la crème du handball »

Nommé puis confirmé le 16 mai 2014 à la tête de l'équipe nationale cadets de handball par la Fédération congolaise de handball, Roch Serge Okomo a, au cours d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, évoqué les grandes missions qui l'attendent.

Le nouvel entraîneur des Diables rouges cadets a indiqué que sa nomination était non seulement une reconnaissance au service rendu à la nation, mais aussi, et surtout, une lourde mission que de transmettre son savoir-faire à la nouvelle élite congolaise. «Ma nomination à la tête de l'équipe des Diables rouges cadets hommes est une lourde responsabilité parce que je suis responsable de la formation de la base du handball congolais, donc, mon objectif est de former la crème de handball», a-t-il souligné. Pour réussir dans cette lourde tâche, vu les difficultés financières rencontrées à chaque compétition internationale, l'ancien Diable rouge compte sur l'aide de la Fécohand et des donateurs. «Nous allons nous atteler, avec l'aide de la fédération, au regroupement mensuel des jeunes pour détecter des athlètes dans tous les départe-



Roch Serge Okomo

tements. Notre travail sera efficace si nous parvenons à regrouper les meilleurs joueurs de tous les départements, car les bons joueurs ne sont

pas qu'à Brazzaville et Pointe-Noire. Chaque département de notre pays a ses qualités qui feront notre force», a ajouté Roch Serge Okomo, qui

déplore le manque de suivi des athlètes évoluant dans les départements et surtout dans les écoles.

Portrait de l'ancien Diable rouge

Âgé de 39 ans, Roch Serge Okomo est l'une des icônes du handball congolais des années 1990 à 2008, année de sa retraite sportive. D'un gabarit très imposant (1,80 m), il a fait les beaux jours du handball congolais. Polyvalent, il a occupé trois postes : arrière gauche, ailier et parfois pivot selon les circonstances.

«Ya Roch» (grand frère pour les jeunes) a fait ses premiers pas en handball en 1985 dans l'équipe de Petro Sport à Brazzaville avant d'intégrer Elec Sport, l'équipe de la SNE, en 1990, alors que l'actuel ministre des Sports Léon Alfred Opimbat était médecin-soigneur de l'équipe. En 1991, il participe à son premier championnat d'Afrique des clubs à Brazzaville, en renfort de l'équipe d'Avenir des rails, où il est sacré vice-champion d'Afrique. Sa performance lors de cette compétition fait de lui le chouchou du handball congolais. L'année suivante, en 1991, il signe à Inter Club, où il effectue toute sa carrière. Son talent à Inter Club convainc le staff technique de la fédération : en 1993,

il signe sa première sélection dans l'équipe nationale alors que les Diables rouges, relégués en championnat d'Afrique édition B, avaient la lourde tâche de se défendre au Bénin pour remonter en championnat d'Afrique d'élite. Mission difficile, mais Roch et ses coéquipiers réussissent et sont sacrés champion d'Afrique édition B.

Travailleur, discipliné et respectueux, Roch a été de toutes les campagnes des Diables rouges et d'Inter club jusqu'à la fin de sa carrière, en 2008. Sa meilleure performance en compétition africaine des nations est le titre de champion d'Afrique édition B, et en club, la médaille d'argent avec Avenir des rails. Au niveau national, l'athlète a été plusieurs fois sacré champion du Congo et vice-champion avec Inter Club.

En 2005, Roch Serge Okomo a obtenu le diplôme d'entraîneur 1er degré. Il est conseiller sportif spécialisé en handball promotion 2005. En 2010, il prend les rênes de l'équipe junior l'Inter club avant d'être nommé le 14 février et confirmé le 16 mai 2014 par la Fécohand. Bonne chance au nouvel entraîneur!

Charlem Léa Legnoki

JEUX NATIONAUX UNIVERSITAIRES DE L'ONSSU

267 athlètes en compétition pour la 2^e édition

Le coup d'envoi du tournoi a été donné, le 24 juin à Brazzaville, par le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat.

Plusieurs instituts, écoles et facultés, venant principalement de Pointe-Noire et de la ville capitale, prennent part aux jeux nationaux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU). La faculté de droit (FD), l'École normale supérieure (ENS), l'Institut supérieur d'éducation physique et sportive (ISEPS), l'Institut national de la jeunesse et du sport (INJS) ainsi que l'École africaine de développement (EAD) sont des établissements qui défendent les couleurs de Brazzaville. Alors que Pointe-Noire est représentée par l'Université de Loango (UL), l'Institut supérieur technique commercial (ISTC) et l'EAD. Ces équipes vont donc se mesurer jusqu'au 27 juin pour déterminer celle qui succédera à l'ISEPS, champion en titre. Cet établissement avait en effet empoché la moitié des médailles mises en jeu lors de la première édition en août 2013, terminant ainsi sa course à la première marche du podium.

Pour cette deuxième édition, les équipes vont donc en découdre dans les disciplines comme le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball, la gymnastique et l'athlétisme, dans les versions hommes et dames. La ville capitale, avec cinq



Les athlètes pendant le défilé

représentants, semble avoir plus de chances de faire le plein de médailles dans les disciplines individuelles puisqu'elle a le plus grand nombre de compétiteurs. Seulement, la performance ne dépend pas forcément du nombre. Ainsi, les athlètes de la ville océane ne se laisseront pas faire.

Ils sont déterminés d'en finir avec les équipes de Brazzaville qui font souvent la loi dans cette compétition. Pas question pour eux de repartir bredouille. Il leur reste à le prouver sur le terrain.

Dans son mot de circonstance, Léon Alfred Opimbat a invité les athlètes

à tenir parole en se mesurant en concurrents loyaux tel qu'ils l'ont promis dans le serment du sportif. Le fair-play selon lui, doit être au rendez-vous. « Les meilleurs talents ne sont homologués que par le respect des règles qui régissent la compétition », a rappelé le ministre des

Sports.

Aux encadreurs techniques, il rappelle la vigilance dans le suivi des compétiteurs. « Vous devez vous impliquer pour la réussite de cette compétition (...) en étant notamment vigilants sur les sites d'hébergement pour éviter les désagréments qui ternissent souvent l'image de cette compétition », a-t-il insisté. La Secrétaire générale de l'ONSSU, Solange Koulinka, a abondé dans le même sens tout en remerciant les autorités qui, selon elle, ne cessent d'œuvrer en posant les bases du développement sportif national depuis l'école.

Pointe-Noire prend un mauvais départ

En rappel, dans cette course au titre, les équipes de Pointe-Noire sont mal parties. D'autant plus que lors du match d'ouverture, disputé dans la matinée du 24 juin, EAD s'est inclinée devant ENS, 0-2. Même si cela ne suffit pas pour que la messe soit définitivement dite pour les équipes de la ville océane car c'est la fin qui devrait justifier leurs moyens. Le public sportif doit donc attendre les finales qui se disputeront le 27 juin pour connaître le sort des équipes engagées dans la compétition. Ce qui est sûr, c'est que si l'ISEPS ne succède pas à lui-même, un autre établissement lui volera la vedette. On ne sait pas lequel.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Tongo FC, Diables noirs et AC Léopards qualifiés pour les quarts-de-finale

Le tableau des quarts-de-finale de la coupe du Congo de football sera complété ces mardi et mercredi à l'issue des rencontres qui donnent plus de chances aux équipes d'élite.

Ce mardi en première explication, Saint-Michel de Ouenzé en découdra avec Olympic d'Ewo avant la rencontre opposant l'Étoile du Congo à Oyonnax d'Owando. Mercredi, le Club athlétique renaissance aiglon (Cara)

vainqueur le 22 juin des Diables noirs d'Impfondo 6-1 en match en retard des seizièmes-de-finale, croisera le fer avec Espoir Inter.

La surprise des huitièmes-de-finale reste l'élimination de l'Interclub par Tongo FC. Cette dernière équipe s'est imposée sur un score écriqué d'un but à zéro devant une équipe qui occupe le cinquième rang au classement provisoire du championnat national d'Elite 1. Les autres concurrents ont

tenu leur rang de favori comme l'Athlétique club Léopards de Dolisie qui a dominé le FC Bilombé 3-0 au stade Denis-Sassou-N'Gusso ; puis les Diables noirs l'ont emporté 2-0 devant le TP Caïman de Pointe-Noire. Les premiers qualifiés pour les quarts-de-finale sont Tongo FC, AC Léopards, Diables noirs, AS Cheminots et V-Club.

James Golden Eloué

MONDIAL 2014

Les fiches techniques de la troisième journée (groupe A)

Cameroun-Brésil : 1-4 (1-1)

Buts : Matip (26^e) pour le Cameroun, Neymar (16^e et 35^e), Fred (49^e) et Fernandinho (84^e) pour le Brésil

Lieu : Estadio Mané Garrincha, Brasilia

Affluence : 69.112

Arbitre : Jonas Eriksson (Suède)

Avertissements : Enoh (11^e), Salli (75^e) et Mbia (80^e) pour le Cameroun
Cameroun : Itandje-Nyom, N'Koulou (cap), Matip, Bedimo-Mbia, Nguémo, Enoh-Choupo-Moting (Makoun, 81^e), Aboubakar (Webo, 72^e), Moukandjo (Salli, 58^e)

Sélectionneur : Volker Finke (Allemagne)

Brésil : Julio Cesar-Alves, Silva, Luiz, Marcelo-Paulinho (Fernandinho, 46^e), Gustavo, Oscar-Hulk (Ramirez, 63^e), Fred, Neymar (Willian, 71^e)

Sélectionneur : Felipe Scolari

Croatie-Mexique : 1-3 (0-0)

Buts : Perisic (87^e) pour la Croatie, Marquez (72^e), Guardado (75^e) et Hernandez (82^e) pour le Mexique

Lieu : Arena Pernambuco, Recife

Affluence : 41.212

Arbitre : Ravshan Irmatov (Ouzbékistan)

Avertissements : Rakitic (9^e) pour la Croatie, Marquez (39^e) et Vasquez (66^e) pour le Mexique

Expulsion : Rebic (89^e) pour la Croatie

Croatie : Pletikosa-Srna (cap), Corluka, Lovren, Vrsaljko (Kovacic, 58^e)-Rakitic, Modric, Pranjić (Jelavic, 74^e)-Perisic, Mandzukic, Olic (Rebic, 69^e)

Sélectionneur : Niko Kovac

Mexique : Ochoa-Aguilar, Rodriguez, Marquez (cap), Moreno, Layun-Herrera, Vasquez, Guardado (Fabian, 84^e)-Giovanni (Hernandez, 62^e), Peralta (Pena, 79^e)

Sélectionneur : Miguel Herrera

Classement

1) Brésil, 7 pts (+5), 2) Mexique, 7 pts (+3), 3) Croatie, 3 pts, 4) Cameroun, 0 pt

C.D.

LIGUE EUROPA

Abdoulaye, Delarge, Doré et Kimbaloula connaissent leurs adversaires

L'UEFA a procédé au tirage du premier tour préliminaire des qualifications pour la Ligue Europa.

Concernés par ce tour, Bruce Abdoulaye (Inter Bakou/Azerbaïdjan), Fodé Doré (Botev Plovdiv/Bulgarie) et Allan Kimbaloula (Nomme Kalju/Estonie) connaissent désormais leurs adversaires. Dzon Delarge et le Slovan Liberec entreront au tour suivant, mais savent également qui se dressera sur leur route. Les matchs du premier tour auront lieu les 3 et 10 juillet.

S'il n'est pas certain d'être encore au club, Bruce Abdoulaye sait désormais quel sera le premier match de la saison de son équipe actuelle. Deuxième du championnat azéri, l'Inter Bakou a un tirage clément avec le Tiraspol, deuxième du dernier championnat de Moldavie. L'équipe d'Abdoulaye, qui espère toujours que son club le libère de sa dernière année de contrat, aura l'avantage de recevoir au match

retour.

Un match retour à Saint-Marin pour le Botev de Doré

De son côté, le Botev Plovdiv sera opposé à l'AC Libertas, vainqueur de la Coupe de Saint-Marin. Un adversaire très abordable pour Doré et ses coéquipiers, mais attention au match retour qui aura lieu à Borgo Maggiore, commune de la petite république.

En attente d'un départ, Kimbaloula tombe sur le Fram Reykjavik

Comme Abdoulaye, Allan Kimbaloula espère quitter son club dans les prochaines semaines pour rejoindre un championnat plus huppé. Mais dans le cas contraire, il traversera l'Europe pour se rendre chez les Islandais du Fram Reykjavik, qualifié par le biais de la Coupe d'Islande 2013. Kalju,

second du championnat 2013, recevra lors du deuxième match.

Le Slovan fera son entrée au tour suivant

Le second tour aura lieu les 17 et 24 juillet. C'est à cette occasion que le Slovan Liberec lancera sa saison. L'équipe de Dzon Delarge croisera le fer avec le MFK Kosice, avec un match retour compliqué, en Slovaquie.

La saison dernière, les quatre Diables rouges étaient déjà sur le pont. Soulignons que les quatre Congolais ne feront pas leur premiers pas sur la scène européenne puisqu'ils étaient déjà concernés l'an passé. Delarge, Abdoulaye et Doré en Ligue Europa et Kimbaloula en Ligue des cham-

Camille Delourme